
QUAECUMQUE VERA

UNIVERSITE DE L'ALBERTA

LA VIE DE SAINT DIDIER

EVEQUE DE CAHORS

PAR

JEAN FORTIER

THESE

PRESENTEE A L'ECOLE DES GRADUES

DE L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME

DE MAITRISE ES ARTS

DEPARTEMENT DES CLASSIQUES

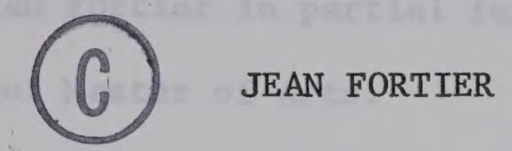
EDMONTON, ALBERTA

AUTOMNE, [illegible]

UNIVERSITE DE L'ALBERTA

LA VIE DE SAINT DIDIER
EVEQUE DE CAHORS

PAR



JEAN FORTIER

THESE

PRESENTEE A L'ECOLE DES GRADUES

DE L'UNIVERSITE DE L'ALBERTA

EN VUE DE L'OBTENTION DU DIPLOME

DE MAITRISE ES ARTS

DEPARTEMENT DES CLASSIQUES

EDMONTON, ALBERTA

SEPTEMBRE, 1968

UNIVERSITY OF ALBERTA

FACULTY OF GRADUATE STUDIES

The undersigned certify that they have read, and that they recommend to the Faculty of Graduate Studies for acceptance, a thesis entitled

LA VIE DE SAINT DIDIER, EVEQUE DE CAHORS

submitted by Jean Fortier in partial fulfilment of the requirements for the degree of Master of Arts.

ABSTRACT

The purpose of this study is to revise the text of the life of Saint Didier, to improve its quality and to make it easier to understand. But to achieve this goal, it is necessary to carefully examine each one of the manuscripts and compare them to determine their respective value. From this survey, it appears that the ms. la claims the greatest authority and that in dubious cases, the other manuscripts should be used as substitutes.

SOMMAIRE

Le but de cette étude est de reviser le texte de la vie de Saint Didier, de le rendre plus fidèle à la version originale et plus compréhensible auprès du lecteur. Mais pour arriver à ce résultat, il faut examiner avec soin chacun des manuscrits et les comparer entre eux pour déterminer leur valeur respective. Il ressort de cette enquête que le ms. la possède la plus grande autorité et que dans les cas douteux, les autres manuscrits doivent jouer un rôle de suppléance.

RECONNAISSANCE

Cette thèse a été préparée sous la direction de M. Gustav Hermansen, Ph.D., et avec l'aide bienveillante de Mlle Margery W. MacKenzie, Ph.D. A tous deux nous désirons exprimer notre sincère et profonde gratitude.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

Comme la présente étude consiste surtout dans un travail de paléographie et d'interprétation du texte, il faudra écarter de nos discussions les problèmes d'ordre historique dans les chapitres qui vont suivre. Par ailleurs il convient de présenter Desiderius[1] et de le situer dans le temps et dans l'espace sans toutefois discuter l'authenticité des faits racontés. L'existence du personnage nous est connue surtout par la Vita[2] et par la collection de ses lettres.[3] Ce sont les sources qui nous serviront dans les considérations qui vont suivre.

Didier est né à Obrège (1, 5), une ville ou un village inconnu mais qui devait être situé près d'Albi aux confins de l'Aquitaine (1, 7) et de la Narbonnaise (1, 8). La date de sa naissance peut se deviner d'après la date de sa mort et aussi d'après le rôle qu'il a joué à la cour du roi. S'il est mort en 655 sans que le biographe mentionne qu'il est décédé à un âge avancé et s'il a occupé le poste de trésorier royal pendant sa jeunesse vers 618 (2, 11-12), nous pouvons conclure qu'il pouvait avoir environ 65 ans au moment de sa mort, une vingtaine d'années en 618, et qu'il a dû naître vers 590.

---

[1]R.R. P.P. Bénédictins, Saint Didier dans Vies des Saints et des Bienheureux, t. XI, Paris, Letouzey et Ané, 1954, p. 476. Desiderius a été syncopé et est devenu Dierius. Le mot a donné dans la langue vulgaire Géry et Didier.

[2]B. Krusch, Vita Sancti Desiderii dans Corpus Christianorum, series latina, vol. CXVII, Turnhout, Brepols, 1957, p. 345-401. Nous avons adopté la distribution des chapitres et des lignes telle qu'elle se trouve dans Krusch. Toutes nos références au texte de la Vita correspondent à l'ordre établi par cet excellent éditeur. De plus nous avons indiqué à droite du texte les pages du Corpus Christianorum.

[3]D. Norberg, Epistulae S. Desiderii Cadurcensis, Stockholm, Almquist & Wiksell, 1961.

Son père devait bénéficier d'une situation sociale assez importante puisque les trois fils ont reçu leur entraînement à la cour du roi Clotaire II (584-629). Il est désigné comme chrétien (1, 10) et honnête (7, 1). Aucun évènement ne marque son existence. Il faut croire que Didier devait moins à son père qu'à sa mère le prestige de sa famille. Il est évident que celle-ci a joué un rôle important auprès de Didier. Elle apparait comme respectable (1, 11) et dévote (1, 11). Elle éprouvait à l'égard de Didier un tendre amour (8, 19). Dans les trois lettres écrites à son fils, le style ainsi que le sens du devoir et la noblesse d'âme laissent entrevoir le personnage de haute lignée. Il semble bien qu'Herchenefreda, sa mère, ait été une femme autoritaire et que par son lignage elle ait permis à ses trois fils de faire leur apprentissage à la cour du roi.

Salvius et Herchenefreda ont eu cinq enfants: deux filles, Selina et Avita dont nous ne savons que les noms, et trois fils, Rustique, Siagrius et Didier. Rustique, l'aîné, est devenu archidiacre de Rodez vers 618 (4, 1-6) et ensuite évêque de Cahors (1, 17-18). Il mourut assassiné dans sa ville épiscopale en 630. Siagrius, le seul des fils à poursuivre une carrière laïque, fut nommé comte d'Albi vers 618 (4, 1-6). Il épousa une jeune fille nommée Bertolena (4, 6). Enfin il obtint la préfecture de Marseille (1, 21).

Didier, le cadet (2, 10), après ses études d'éloquence et de droit, lorsque Clotaire fut seul roi en 613 (2, 1-13), débuta à la cour comme "nutritus" et devint trésorier du roi. Dans ce milieu il se lia d'amitié avec d'autres jeunes (4, 12-13) qui devinrent de célèbres évêques: Ouen à Rouen, Eloi à Noyon, Arnoul à Metz et Paul

à Verdun. Avec eux il échangea des lettres officielles pendant son épiscopat (Ep. I, 11; I, 12; II, 6; II, 11; II, 12). Didier se montra très appliqué dans ses fonctions administratives (2, 12) et acquit la confiance du roi (2, 13-16). L'auteur de la Vita nous fournit plusieurs considérations d'ordre moral mais se montre assez peu généreux pour exposer les évènements qui ont marqué la vie de son héros.

Le siège de Cahors devint vacant par la mort de Rustique. Le peuple et le clergé de cette ville envoyèrent au roi Dagobert une requête pour que Didier devint leur nouvel évêque (13, 18-19). Même si le roi devait faire le sacrifice d'un serviteur fidèle et dévoué (13, 25), il se rendit à la demande des Cadurciens et invita Sulpice, archevêque de Bourges, à procéder à la consécration épiscopale (14, 1-13) qui eut lieu le jour de Pâques c'est-à-dire le 8 mars 630.

De toutes ses activités comme évêque, celle de bâtisseur ressort avec le plus de clarté de la Vita. Il construisit le monastère de Saint-Amans avec toutes ses dépendances (20, 107) et l'église Notre-Dame à Cahors (20, 15). Il fit élever à proximité de ce sanctuaire deux édifices semblables (16, 12-19) qui devaient servir à l'évêché et à ses services. Au-delà du Lot, en face des constructions aménagées pour l'évêque et son entourage, a été construite une église en l'honneur de Saint-Pierre, à l'endroit où Rustique avait été assassiné (16, 19-24). En dehors de la ville il y eut l'église de Saint-Julien (16, 27) et l'oratoire de Saint-Martin (16, 37). Didier s'est occupé de réparer les fortifications de sa ville (17, 1-3). Il demanda à Césaire, évêque de Clermont, de lui fournir des experts en construction

d'aqueduc (Ep. I, 14). Il exigea la propreté à l'intérieur des églises (22, 1-9). En somme son activité rejoint tous les secteurs de la vie religieuse et civile.

Mais cette prospérité était sans doute due à la bonne administration de l'évêque et aussi aux dons généreux fournis par de nombreux bienfaiteurs (28, 12-27). Lui-même Didier semble avoir disposé d'une immense fortune constituée surtout par des titres sur des domaines. Ces terres, énumérées au paragraphe 30, avaient été acquises par héritage, par don du roi ou par son industrie personnelle (29, 3-4). Tous ces biens, il les a légués par testament (34, 11-33) à l'église de Cahors. Il mourut le 15 novembre 655 alors qu'il se rendait dans ses domaines près d'Albi (35, 8) et fut enterré dans l'église abbatiale de Saint-Amans.

Cette Vita se termine par le récit de douze miracles (39-52) attribués à Saint Didier. Il nous a paru opportun de limiter le cadre de nos recherches aux huit premiers paragraphes et d'ajouter la troisième lettre d'Herchenefreda (11) à son fils ainsi que celle de Dagobert (14) adressée à Sulpice, archevêque de Bourges.

CHAPITRE PREMIER

TRADITION MANUSCRITE

Nous connaissons la vie de Saint Didier grâce à ses lettres dont le manuscrit est conservé à l'abbaye de Saint-Gall et aussi grâce à une Vita dont la composition remonte à la fin du VIIIe siècle ou au début du IXe. Il est possible de reconstituer cette Vita à l'aide de trois manuscrits:[1]

1. le manuscrit de Paris (numéro 17002) conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris. C'est un manuscrit de très grand format (46 x 29cm) formé de 272 folios et réparti sur deux colonnes par page, avec "titres en rouge et initiales ornées".[2] Ce codex contient la vie de 121 saints suivant l'ordre du calendrier à partir du 18 juillet. Conservé jadis à l'abbaye de Moissac d'après une note située au folio 221v, il passe en la possession d'Antoine Dadin de Hauteserre pour être donné à Claude Joly, chanoine de Notre-Dame de Paris en août 1656. Le chanoine lègue son manuscrit avec toute sa bibliothèque au chapitre de Notre-Dame le 19 juillet 1680; c'est le 24 avril 1756 que la Bibliothèque Royale fait l'acquisition du manuscrit de Moissac.[3]

Ce manuscrit contient la vie de Saint Didier, évêque de Cahors. Le texte offre une écriture carolingienne sinon élégante du moins régulière et facile à lire. Le manuscrit doit dater de la fin du

---

[1]Nous suivons l'ordre fourni par Bruno Krusch, op.cit., p. 344.

[2]R. Poupardin, La vie de Saint Didier, évêque de Cahors (630-655) publiée d'après les manuscrits de Paris et de Copenhague dans Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire, Paris, Alphonse Picard, 1900, p. XIV.

[3]Ces renseignements nous sont fournis dans les folios qui précèdent le texte du manuscrit.

IXe siècle ou du début du Xe. Pour la partie qui nous occupe c'est-à-dire du début de la *Vita* jusqu'à la deuxième lettre de Dagobert inclusivement, le texte a été corrigé au XIIe siècle. Mais il est difficile de déterminer la date de toutes les corrections. Des lettres ou des mots ont pu être effacés avant le XIIe siècle et il n'existe aucune façon de vérifier à quelle époque s'est produite l'altération du texte. Il se peut que le copiste lui-même ait procédé à des rectifications. Ce manuscrit sera désigné par le chiffre *1* pour le distinguer des autres manuscrits. Mais lorsqu'il subit des corrections qui semblent dater du XIIe siècle, nous le désignerons par le sigle *1a*, et les corrections par le sigle *1b*.

La lettre initiale de la *Vita sancti Desiderii* (*I* de *Igitur*) a été ornée à la façon de la majorité des initiales dans ce manuscrit 17002, avec fil double croisé. Par ailleurs dans la plupart des autres initiales de ce genre les fils sont au nombre de quatre ou de six et ne se croisent pas de façon régulière. L'auteur de cette enluminure s'exprimait de manière constante mais n'excluait pas une certaine fantaisie.

2. *Le manuscrit de Copenhague* conservé à la Bibliothèque Royale contient 30 folios[1] (35 x 26cm).[2] Il se présente comme celui de Paris dans un grand format avec un texte réparti sur deux colonnes; il date du XIVe siècle. Le volume appartenait à l'abbatiale de Saint-Géry de

---

[1]R. Poupardin, *op.cit.*, p. XVI, dit que le manuscrit contient 31 feuillets. Il semble bien avoir fait erreur.

[2]E. Jørgensen, *Catalogus codicum latinorum medii aevi, Bibliothecae regiae Hafniensis*, Copenhague, Gyldendal, 1932, p. 188.

Cahors comme l'indique une note au verso du feuillet 30: Iste liber est ecclesie Desiderii, episcopi Caturci. Au feuillet 4, une note marginale se lit ainsi: feria VI. Dans les marges nous lisons de nombreuses notes, plus fréquentes au début qu'à la fin du manuscrit, visant à transcire des mots difficiles à lire ou à expliquer des passages dont le sens n'est pas clair. Nous pouvons conclure que ce texte était employé par les moines de Saint-Géry ou plus précisément de Saint-Amans - car le nom a été changé après la mort de Saint Didier - soit pour une lecture commune au réfectoire soit pour l'office liturgique à la chapelle.

Au début du manuscrit nous trouvons cet ex-libris: Ex bibliotheca Nicolai Joseph Foucault comitis consistoriani.[1] Le Catalogus praestantissimi thesauri librorum, fait mention de ce manuscrit et nous apprend qu'il a appartenu à Johan Peter Ludewig avant de passer dans la collection du baron Thott qui le légua à la Bibliothèque Royale de Copenhague (numéro 136 de la collection Thott).

Ce manuscrit ne fait pas partie d'un recueil hagiographique comme c'est le cas pour le codex Parisiensis mais présente la seule vie de Saint Didier. Cette caractéristique nous invite à croire qu'il avait été copié pour l'usage exclusif d'un lieu où la mémoire du saint était particulièrement en honneur; ce lieu devrait être le monastère de Saint-Géry fondé selon toute vraisemblance, dans la ville de Cahors par Saint Didier.

---

[1]N.J. Foucault, mort en 1721, était un administrateur qui devint intendant sous Louis XIV et manifesta un goût marqué pour les arts et les lettres.

Le texte contient très peu de corrections, les ratures sont rares et l'orthographe est presque régulière. Par ailleurs les erreurs et les lacunes sont beaucoup plus nombreuses que dans le manuscrit de Moissac.

Selon Poupardin et Krusch,[1] le manuscrit date du XIVe siècle. L'écriture est formée de grosses lettres tracées avec soin par une main expérimentée mais sans souci d'élégance.

L'initiale n'offre que très peu de commentaires puisque son isolement ne permet pas de comparaison. La lettre i de igitur se situe dans la marge et se prolonge sur une longueur de cinq lignes de texte. L'exécution est simple et ne manque pas de bon goût.

3. Le manuscrit de Paris désigné sous le numéro 11, 762, représente trois copies du XVIIe siècle, faites d'après un manuscrit qui paraît aujourd'hui perdu. Une première édition a été fournie en 1656 dans une collection connue sous le nom de Gallia Christiana (t. II, folios 460-468v). Cette oeuvre présente la vie de Saint Didier parmi celles qui sont consacrées aux évêques de Cahors. Ce texte a été établi d'après un manuscrit fourni par Antoine Vyon d'Hérouval. Une seconde édition réalisée par Ph. Labbé apparut en 1657 dans une oeuvre intitulée Nova bibliotheca Manuscriptorum (t. I, p. 699-716). L'auteur reconnait suivre le manuscrit perdu qui semble bien être celui qui a servi à l'édition de 1656: ex ms. exemplari V.C. Antonii de Vyon domini d'Hérouval.[2]

---

[1]R. Poupardin, op.cit., p. XVI; B. Krusch, op.cit., p. 558.

[2]R. Poupardin, op.cit., p. XVII.

Les trois copies réunies dans le ms. 11,762 proviennent de moines Bénédictins et datent du XVIIe siècle. Elles sont conservées à la Bibliothèque Nationale. Le premier texte est contenu dans les folios 204-223v; le second dans les folios 234-245v; le troisième dans les folios 224-233.[1] Comme ce manuscrit de Paris ressemble de très près à celui de Copenhague, il ne nous a pas semblé nécessaire de l'utiliser dans l'étude qui va suivre.

Après avoir donné une description générale des trois manuscrits, il n'est pas sans intérêt de dégager les caractéristiques du ms. 1 et de les comparer avec celles du ms. 2. De cette façon nous pourrons à l'occasion nous guider sur la loi des probabilités pour reconstituer une lettre ou un mot soit effacé soit difficilement lisible et ensuite établir dans la mesure du possible la parenté qui existe entre les deux manuscrits.

Les manuscrits de Paris et de Copenhague portent chacun la marque de leur époque. Celui du IXe siècle malgré la réforme carolingienne offre une graphie assez inconstante. Ces variantes dans l'orthographe ont invité le correcteur du XIIe siècle à gratter le texte et ainsi à faire disparaître des lettres et des mots entiers. Cette entreprise regrettable nous prive souvent de pouvoir reconnaître la version originale. Les substitutions apportées ne semblent pas avoir été inspirées par les données d'une autre source manuscrite mais plutôt par l'inspiration et les connaissances grammaticales du correcteur.

---

[1]B. Krusch, op.cit., p. 344.

Par ailleurs le ms. 2 offre une graphie plus régulière et plus conforme à l'orthographe acceptée au XIVe siècle. Cette uinformisation simplifie la lecture mais nous écarte de la version originale. De plus le scribe fait preuve de négligence et de manque d'attention par de nombreuses lacunes et fautes d'orthographe. Même si des mots exprimés dans le ms. 2 n'existent pas dans le ms. 1, la majorité des omissions se trouvent dans le ms. 2.

Malgré une grande variété dans les abbréviations et dans l'orthographe des mots, le ms. de Paris montre une préférence pour certaines formes graphiques. La lettre h apparaît dans plusieurs mots fournis par le ms. 1, alors qu'elle est omise dans les mots correspondant du ms. 2: horiundus: 1, 5; adhulescentiam: 2, 15; adherere: 2, 45; hisdem: 4, 1; cometihę: 4, 4; Clotharius: 5, 1; hac: 5, 13; 6, 8; 7, 7; hora: 11, 16; adholescentię: 14, 7; Cette prépondérance n'exclut pas les cas où la même lettre est omise dans le ms. 1 et apparaît dans le ms. 2: onestissimis: 1, 8 - honestissimis; traitur: 2, 51 - trahitur; tesauros: 6, 1; 7, 7 - thesauros; ostiam: 6, 26 - hostiam.

La lettre i se trouve quelquefois dans le ms. 1 au lieu du g utilisé par le ms. 2: ierebat: 2, 15; deiebat: 2, 23; iessit: 2, 9; par ailleurs nous trouvons gessit dans le ms. 1 (1.20; 4, 7).

Dans la majorité des cas où le ms. 1 emploie la lettre t, le ms. 2 présente la forme c: prouintiam - prouinciam: 1, 7; abbatie - abbacie: 1, 16; palatii - palacii: 1, 18; 2, 47; 6, 5; scientię - sciencie: 2, 19; 2, 42; 6, 18; 6, 20; patientiam - pacientiam:

2, 35; contionantem - concionantem: 2, 40; militiam - miliciam: 2, 51; exerticiis - exerciciis: 3, 1; 6, 7; offitium - officium: 3, 7; 4, 3; cometihę - comecie: 4, 4; tuitionis - tuicionis: 5, 13; constantiam - constanciam: 6, 8; sententię - sentencie: 6, 20; uitia - uicia: 6, 21; iustitiam - iusticiam: 6, 33; nuntiatum - nunciatum: 11, 5; subscriptione - subscripcione: 14, 29. Par ailleurs nous pouvons relever des cas où le c apparaît à la place du t dans le ms. 1, et le t au lieu du c dans le ms. 2: sagaciam - sagatiam: 2, 17; salutacionis - salutationis: 14, 20; institucionem - institutionem: 14, 23; negocium - negotium: 14, 27. De plus le c ou le t sont maintenus dans les deux manuscrits pour les mots suivants: officium: 1, 15; 2, 9; 5, 7; 7, 7; 14, 18; 14, 20; conscienciam: 2, 23; astuciam: 2, 37; potencia: 14, 12; palatii: 2, 24; 7, 7; fatias: 11, 9.

L'orthographe de certains mots est à-peu-près constante dans chacun des deux manuscrits. Litterarum (1, 22; 1, 24) s'écrit avec deux t dans le ms. 1, alors qu'il ne prend qu'un seul t dans le ms. 2. Nihil apparaît toujours sous cette forme dans le ms. de Paris, alors que le ms. de Copenhague le présente toujours avec un c (nichil). Commissum (3, 7; 5, 7; 5, 11) maintient le double m dans le premier ms. et ne retient qu'un seul m dans le second. Par contre solerter (3, 8; 6, 27; 7, 12) s'écrit avec un seul l dans le ms. 1 et avec un l doublé (ll) dans le ms. 2.

Le mot Cadurce ou Caturce a été l'objet d'une étude qui s'est poursuivie jusqu'à la fin du manuscrit. Sur 40 fois où le mot apparaît, 38 exemples maintiennent le d dans le ms. 1 avec deux excep-

tions en faveur du t (1, 1; 1, 18). Dans le ms. 2 le t remplace le d 38 fois et le d est maintenu à deux occasions (8, 6; 29, 7).

Il ressort de cette étude que les lettres h et i sont prépondérantes[1] dans le ms. 1 et que le t est très souvent remplacé dans le ms. 2 par la lettre c - évolution graphique qui date surtout de la fin du XIIIe siècle.[2] Les mots litterarum, nihil, commissum, solerter, Cadurce ne subissent à-peu-près pas de variantes dans le ms. 1 et se fixent dans le ms. 2 sous une forme différente. Comme la graphie du ms. 2 subit l'influence d'un usage employé vers la fin du XIIIe siècle, il s'ensuit qu'elle ne peut être acceptable dans la restitution d'un texte écrit au VIIIe siècle. D'un autre côte le ms. 1 qui se rattache à l'usage du IXe siècle aussi bien par la constance de sa graphie que par l'alternance de certaines lettres (i et e - indedit pour indidit: 1, 26; diligauit pour delegauit: 4, 8; antestis pour antistes: 7, 5; cometatus pour comitatus: 1, 20; - ae, ę et e - ceteris: 1, 9; caeteris: 8, 18; cętera: 6, 7; ecclesias: 4, 8; ęcclesia: 8, 6; aecclesia: 16, 13) et par la présence de formes étrangères à la langue traditionelle (l'accusatif absolu: 2, 1-3 et l'accusatif après perfrui: 6, 45), se montre beaucoup plus digne de crédit que le manuscrit de Copenhague.

Ainsi la présente édition se devra de maintenir les lettres h et i là où elles apparaissent dans le texte original du ms. 1. De plus

---

[1]V. Väänänen, Introduction au latin vulgaire, Paris, Klinsieck, 1963, p. 57, n. 101; p. 54, n. 95.

[2]M. Prou, Manuel de paléographie latine et française, Paris, Picard, p. 120.

la prépondérance du _t_ nous permet d'écrire _experientia_ (2, 47) avec un _t_ et non un _c_ (cf. ms. 2), et d'accepter _satiabatur_ du ms. 3 (2, 41). _Officium_ (4, 3) omis dans le ms. 1 sera emprunté au ms. 2 et s'écrira avec un _c_. Il faut aussi restituer la lettre _d_ là où elle a été effacée ou rayée et remplacée par une autre lettre (_adfines_: 2, 20; _adque_: 7, 14; _adserens_: 8, 16). La tendance à jumeler les consonnes nous permet de maintenir la graphie de _pomppas_ (2, 47) et de _ammissione_ (8, 15), même si dans ce dernier exemple le même mot s'écrit avec un seul _m_ quelques lignes plus loin (8, 22).

Entre les mss. 1 et 2, il faut préférer le premier. Et la plupart des corrections dans le ms. 1, apportées au XIIe siècle, de même que les autres dont la date serait difficile à déterminer, doivent être rejetées ou examinées avec une extrême prudence. Il faut donc s'en tenir le plus possible à la version originale du ms. 1 dans l'établissement du texte. Les quelques corrections (par exemple _prouintiam_: 1, 7; _eruditus_: 1, 23; _argutiaeque_: 2, 17; _ipsa_: _indeptus_: 5, 5 ...), inspirées par les mss. 1b, 2 ou 3, doivent être justifiées par le sens et le contexte.

Jusqu'à présent l'examen des manuscrits nous a permis de dégager les constances qui se manifestent de part et d'autre et de fournir les raisons qui nous font préférer le texte du IXe siècle à celui du XIVe. A partir de ce choix et d'après l'emploi le plus fréquent de certains mots et les exigences du contexte, nous avons pu fournir une justification aux principes qui ont guidé notre tentative de reconstituer un texte qui se rapproche le plus possible de l'original.

Il nous reste à déterminer la parenté qui existe ou peut exister entre les trois manuscrits et de montrer l'orientation prise par chacun des textes issus d'un archétype disparu qui devrait dater des environs de l'an 750.

Cette entreprise demeure délicate puisque les données du problème se révèlent très ténues et qu'elles ne peuvent entraîner que des conclusions fort nuancées. En effet aucune des additions et lacunes ne peut être vraiment concluante pour déterminer si le ms. 2 dérive directement du ms. 1 ou s'il représente une autre tradition manuscrite. Par ailleurs l'accumulation d'exemples nous permettra de donner du poids à certaines hypothèses et de procéder par voie d'élimination à un classement vraisemblable et rationel.

Il est évident que les mss. 2 et 3 accusent très peu de variantes. Leur ressemblance est constante et l'emprunt au ms. 3 ne s'est produit qu'à deux reprises seulement, dans les passages qui font l'objet de notre étude. Le trait particulier est le fait que le ms. 3 contient plus de lacunes que le ms. 2 d'après le témoignage de Poupardin[1] et de Krusch.[2] Alors le manuscrit tel qu'il existe aujourd'hui dans ses trois copies représente-t-il le ms. 2 par l'intermédiaire du ms. 3 perdu ou par ailleurs le ms. 2 provient-il du ms. 3? Avec les lacunes du ms. 3, il serait difficile de maintenir la deuxième hypothèse. Dans le premier cas la seule possibilité est que le ms. perdu 3 ait subi des mutilations entre l'an 1400, date de la copie du ms. 2, et l'an 1648, date de la copie du ms. 3. Ainsi le ms. 3 représenterait

---

[1]R. Poupardin, op.cit., p. XIX. [2]B. Krusch, op.cit., p. 345.

une copie partielle du ms. 2. Mais les deux mots empruntés au ms. 3, qui ont été utilisés dans notre texte (satiabatur: 2, 41; et experientia: 2, 47), s'écartent sensiblement de leur équivalent dans le ms. 2 (sociebatur et exercicia). Par conséquent pour rendre compte des ressemblances dans les deux manuscrits et des lacunes ainsi que des dissemblances si rares soient-elles, il convient d'avoir recours à une source commune que nous désignons sous le sigle β. Les mss. 2 et 3 devraient donc dériver tous les deux d'une source perdue.

Nous remonterons plus loin selon l'ordre chronologique dans la famille des manuscrits, et nous essaierons de voir s'il est possible de rattacher les mss. 2 et 3 au ms. 1. Le ms. 1 tel qu'il nous est parvenu après les corrections du XIIe siècle aurait-il servi à la copie du ms. (β), source des mss. 2 et 3? Nous pouvons relever dix-neuf lacunes dans le ms. 2: uel actus: 1, 1; celebratio ... decb: 1, 3; et religiosa: 1, 11; regalis basilicę: 1, 16; autem: 1, 18; et: 1, 19; hi: 2, 5; effectus: 2, 12; honorem: 3, 4; uixit: 4, 7; francorum egregius 5, 1; Christi: 6, 25; alloquio: 8, 14; in: 8, 15; item ... direxit: 11, 1-2; dulcissime: 11, 20; et: 14, 4; papae: 14, 4; suę: 14, 7. Dans le ms. 1, nous trouvons les lacunes suivantes: discerptam: audiuit: 2, 4; officium: 4, 3; nouerat: eum: 5, 6; mortalibus: futura: 6, 36; pia: eius: 7, 16; orbitates: ei: 8, 21; quem: cum: 11, 19. Un seul mot (4, 3) exigé par le sens, a été retenu pour le texte. Tous les autres semblent avoir été insérés par le copiste. Il est donc vraisemblable que le ms. 2 ou plus probablement (β) ait été copié d'après le ms. 1.

Il est tout de même étonnant de voir qu'aucune des corrections ou additions apportées au XIIe siècle ait été transcrite dans le ms. 2: Siluia - Selina: 1, 8; archidiaconatus: est adeptus: 1, 15; albigensem - Albige: 1, 20; traitur: in magnis uirtutibus enutritur: 2, 51; sed: qualem: 7, 16; ommissis: (ad eum) cepta proseque (endo reuertamur): 7, 18; amissione: (necnon) filiorum (ex orbitatione): 8, 22; exemplus: futuris: 11, 9; omnia: se (cure mittere uel denunciare): 11, 18; omnimodis: obseruare ad tale: 14, 18; explendum: quod uobis iniugimus: 14, 27. Nous pouvons conclure que le ms. 1b n'a pas pu être utilisé par le copiste de (β). Il faut donc que s'il y a parenté, la copie ait été faite avant le XIIe siècle.

Au sujet des ressemblances qui peuvent exister entre les corrections apportées par 1b, et les mots équivalents du ms. 2 (honestissimis: 1, 8 au lieu de onestissimis dans la; comitatus: 1, 20 au lieu de cometatus; eloquentiam: 1, 24 au lieu de eloquentia), il est impossible de conclure quoique ce soit. Les connaissances grammaticales et linguistiques des copistes suffisent à expliquer ces altérations ou ces graphies. Lorsque nous observons un mot comme hactus: 1, 23 corrigé en hauctus dans 1b, et natus corrigé en nactus dans le ms. 2, il devient évident que l'influence de 1b sur (β) est à-peu-près inexistante.

Cependant il se peut que (β) ait été copié d'après le ms. la c'est-à-dire avant les corrections du XIIe siècle. Malgré les dissemblances de graphies influencées par des usages d'époques différentes, malgré aussi des erreurs dues à la négligence du scribe et plus nombreuses dans le ms. 2 que dans le ms. 1 (cosilio: 6, 7; summo opere:

6, 24; cricuit: 6, 40), les ressemblances entre les mots du ms. 2 et les graphies lisibles sous la correction du ms. 1b nous font croire que 1a a été copié par (β), Selina, Siluia, Selina: 1, 13; alia, altera, alia: 1, 14; le e effacé du ne dans Herchenefreda: (1, 12; 11, 4) reparaît constamment dans le ms. 2. L'influence du ms. 1a sur le ms. 2 permet d'expliquer que l'accusatif absolu transformé en ablatif absolu dans le ms. 1b, ait reçu le verbe audiuit (2. 4) dans le ms. 2. Beaucoup plus que l'ablatif, l'accusatif a pu suggérer au copiste l'insertion d'un verbe qui permette d'obtenir une proposition infinitive. Pour ces raisons nous croyons devoir maintenir la parenté en ligne directe entre le ms. 1a et le ms. 2 par l'intermédiaire de (β).

La seule autre hypothèse qui puisse se présenter à l'esprit est que le ms. (β) ait été copié directement d'après l'archétype (α). Mais il se présente une sérieuse difficulté: nous comparons deux textes qui ont certainement existé mais dont le contrôle nous est impossible, faute de documents. Dans l'état actuel de nos connaissances, il est plus vraisemblable de maintenir que le ms. 1a a été copié d'après l'archétype(α) et aussi a servi à la copie de (β).

Cette dernière conclusion nous oblige à fournir les raisons pour lesquelles il faut reconnaître que le ms. 1 n'est pas l'archétype de la Vita. Ces raisons sont d'ordre linguistique, historique et graphique. Ce manuscrit se date d'après l'écriture des environs de l'an 900. Il est assez peu vraisemblable que la rédaction ait attendu 250 ans après le décès de Didier. Par ailleurs la latinité

de ce texte est bien supérieure à celle du VIIe siècle. Il suffit de comparer le style de la Vita avec celui de la chronique de Frédégaire pour se rendre compte de la qualité supérieure de notre document. De plus l'ignorance dont l'auteur fait preuve, s'expliquerait assez mal de la part d'un contemporain de Didier. Le monastère fondé par Saint Didier n'a pas de nom dans la Vita. Les lettres (Ep. 1, 2; 1, 11) nous apprennent qu'il portait le vocable de Saint-Amans. Dans la suite le monastère prit le nom du fondateur qui devint plus tard Saint-Géry.[1] Ce silence laisse donc entendre que le monastère portait le nom du fondateur et que l'auteur ignorait peut-être le nom précédent. Il faut conclure qu'il vivait après le changement du Saint patron donné au monastère. De plus l'auteur déclare qu'il n'existait pas à Cahors de vie monastique à l'époque de Didier: Nullus quidem eo tempore in urbe Cadurca propositum monachi, neque habitum religionis aut regulae cenobialis iter intrauerat (23, 1-3). Or le précepte de Dagobert (13, 18) rappelle que pour le choix de Didier comme évêque, la pétition avait été fournie par les citoyens et par les abbés de Cahors. Ainsi l'auteur du document pouvait difficilement vivre au temps de Saint Didier. Le style laisse soupçonner l'influence mérovingienne. Alors il faut situer la rédaction aux environs de l'an 750 et voir dans le ms. 1 une copie de l'archétype (α).

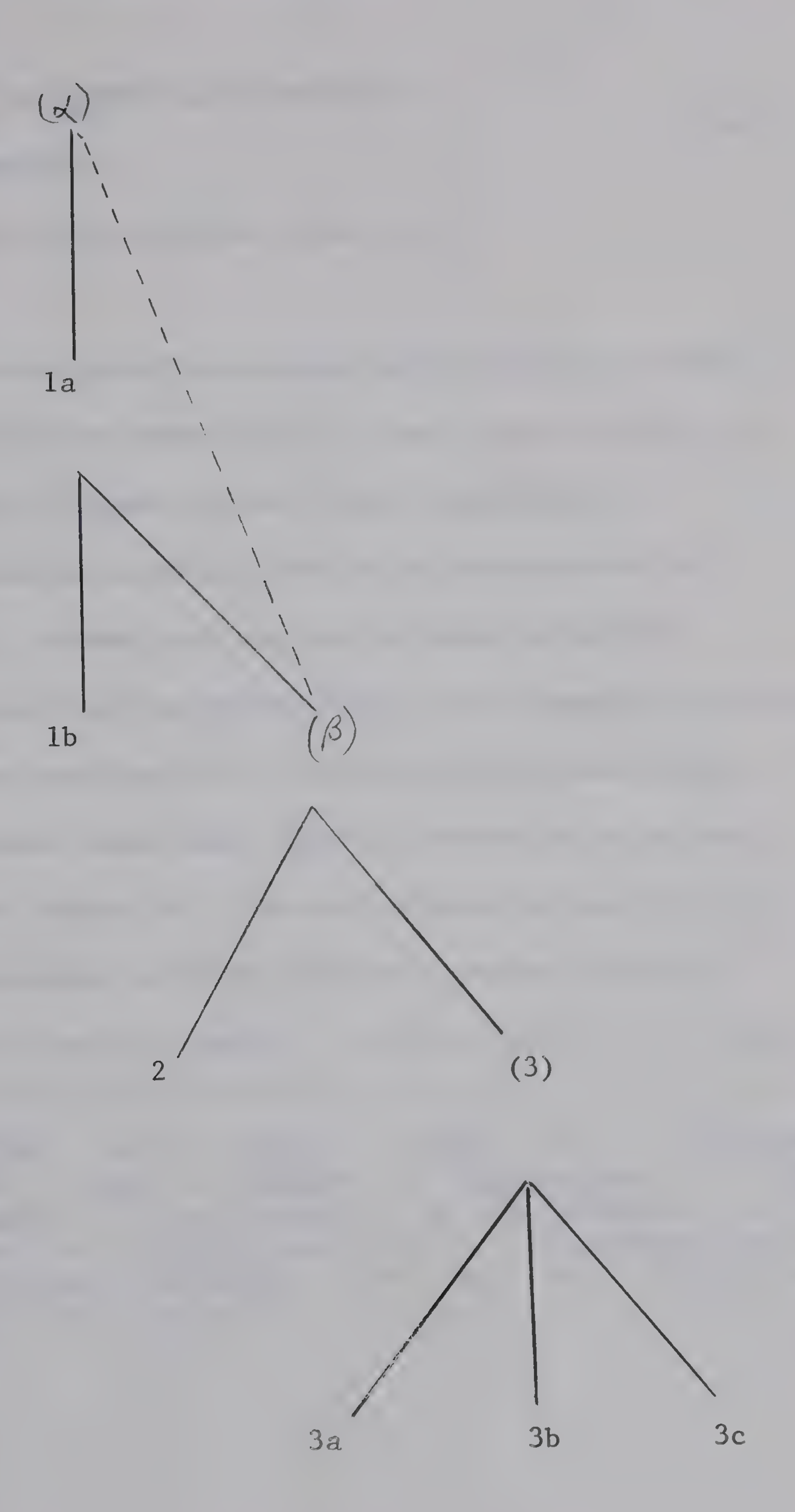
Il existe une autre raison pour laquelle nous pouvons croire que le ms. 1 n'est pas l'archétype. Clotarius a été écrit avec un f

---

[1] R. Poupardin, op.cit., p. 22, n. 1.

au lieu d'un _c_ (2, 4; 4, 2; 5, 1) mais le _f_ a été effacé et remplacé par un _c_ à deux occasions (2, 4; 5, 1). Il faut dire que le _c_ mérovingien est une lettre dentelée et peut-être facilement confondu avec la lettre _f_. Comme il n'existe pas de roi désigné sous le nom de _Flotarius_ au 7e siècle, il faut restituer le _c_ et maintenir la graphie de _Clotarius_. Ainsi faut-il croire que le copiste du ms. 1 a pu faire cette erreur d'après la lecture d'une écriture mérovingienne dans un manuscrit antérieur à celui que nous possédons.

La tradition manuscrite telle qu'exposée dans le présent chapitre peut se présenter sous le schéma suivant:


(α)
1a
1b
(β)
2
(3)
3a
3b
3c

CHAPITRE DEUXIEME

TEXTE ET TRADUCTION

INCIPIT UITA UEL ACTUS BEATI DESIDERII CC 345

EPISCOPI CATURCENSIS

CUIUS CELEBRATIO EST XVII KL. DECB.

1. Igitur Desiderius Caturcensis urbis episcopus Obrege Galliarum oppido horiundus fuit. Haec itaque ciuitas, in extremis pene Galliarum finibus sita, regionibus prime Aquitaniarum extrema, habet a meridie prouintiam Narbonensem. In hac ergo parentibus onestissimis et apud Gallicanas familias prae ceteris gratia generositatis ornatus Desiderius exortus est. Pater eius cristianissimus uocabulo Saluius, mater uero idemque honesta et religiosa Haerchenefreda dicta est; fratres autem eius Rusticus et Siagrius cum duabus sororibus aderant, quarum una Selina, alia uero dicebatur Auita. E quibus Rusticus, a primis

---

1. 1 uel actus: om. 2. 3 cuius ... decb.: om. 2. 5 oriundus: 2. 7 prime: 1, pene 2; habens: 2; prouintiam: 1b, prouintię 1a, prouinciam 2. 8 onestissimis: 1a, honestissimis 1b, 2. 11 eiusdemque: 2; et religiosa: om. 2. 12 Haerchenfreda (const.): 1b, Harchenefreda 2. 13 Selina: (sub ras.) 1a, 2, Siluia (in ras.) 1b. 14 alia: 1a, 2, altera 1b.

CHAPITRE DEUXIEME

TEXTE ET TRADUCTION

ICI COMMENCE LA VIE OU LES GESTES DE SAINT DIDIER
EVEQUE DE CAHORS
DONT LA CELEBRATION A LIEU LE 15 NOVEMBRE.

1. Didier, évêque de la ville de Cahors, était originaire d'Obrège, une ville des Gaules. Cette ville, située presque à la limite des Gaules dans les régions les plus éloignées de l'Aquitaine, a au sud la province de Narbonne. Là Didier plus distingué que les autres par la noblesse, a été élevé par des parents très honorables auprès de grandes familles gauloises. Son père très chrétien avait le nom de Salvius, sa mère également honorable et dévote se nommait Herchenefreda. Aussi il avait deux frères, Rustique et Siagrius, et deux soeurs dont l'une se nommait Selina et l'autre Avita. Parmi ceux-ci Rustique.

pubertatis annis clericus factus, archidiaconatus officium in urbe Rutena et abbatię regalis basilicę sub Clotario rege administrauit; ad ultimum uero pontificatus dignitatem CC 346 in Cadurcena urbe emeruit. Siagrius autem post diutina palatii Francorum ministeria et familiaria Clotharii regis contubernia cometatus dignitatem apud Albige gessit necnon et apud Massiliam iudiciariam potestatem diu exercuit. Desiderius uero summa parentum cura enutritus, litterarum studiis ad plenum eruditus est, quarum diligentia hauctus est. Ubi post insignia litterarum studia Gallicanaque eloquentia, quae uel florentissima sunt uel eximia, contubernii regalis aduliscens se indedit dignitatibus hac deinde legum Romanarum indagatione studium dedit, ut ubertatem eloquii Gallici nitoremque sermonis grauitas Romana temperaret.

---

15 archidiaconatus: est adeptus 1b, deest 1a, 2. 16 Rutena: 1a, 2 Rotena 1b; abbacię: 2; regalis basilice: om. 2; Flotario: (F eras. ut infra l. 19; 2, 4; 4. 2; 5. 1) 1, Lotario 2 (const.). 17 uero: om. 2. 18 Cadurcena: 1a, Caturcena 1b, Caturcina 2; autem: om. 2; palacii: 2. 19 et: om. 2; Flotharii: 1a, Clotharii 1b. 20 cometatus: 1a, comitatus 1b, 2; Albige: 1a, 2, Albigensem 1b; gessit: 1a, 2, iessit: 1b. 21 Desiderius: 1b, 2, Desiderium 1a. 22 litterarum: (const.) 1, literarum (const.) 2. 23 eruditus: (in ras.) 1b, 2, enutritus (sub ras.) 1a cf. l. 22; diligentiam: 2; hactus: 1a, hauctus 1b, natus corr. nactus 2; ubi: 1, ut 2. 24 literarum insignia: 2; gallicanaque eloquentia: 1a, gallicanamque eloquentiam 1b, 2. 25 aduliscens: (adolescens coni. Kr.), adulisce 1, adulcisse 2. 26 indedit: 1a, 2, indidit 1b; hac: 1a, ac (const.) 1b, (const.) 2. 27 indagatione: 1a, 2, indagationi 1b; studuit 2; galliam nitoremque: 2. 28 grauitas sermonis: 2.

devenu clerc dès les premières années de son adolescence, exerça la fonction d'archidiacre dans la ville de Rodez et à l'abbaye de l'église royale sous le règne de Clotaire; enfin il se gagna l'honneur du pontificat dans la ville de Cahors. Siagrius de son côté, après un long service au palais des Francs et une intime connaissance du roi Clotaire, reçut la dignité de comte d'Albi et il exerça longtemps le pouvoir judiciaire à Marseille. Et Didier élevé avec le plus grand soin par ses parents s'instruisit à fond dans la connaissance des lettres qu'il acquit avec soin. Après de brillantes études en lettres et en éloquence gauloise qui sont très riches et excellentes, alors qu'il grandissait en âge, il entra dans la société royale et ensuite se consacra à l'étude des lois romaines pour que la gravité romaine puisse tempérer l'exubérance de l'éloquence gauloise et l'éclat du discours.

2. Eo autem tempore, Teudebertum regem iam interemptum, Teudericum eque defunctum, Brunihildem quoque equorum pedibus inretitam atque male discerptam, Clotarius, pater incliti Dacoberti, monarchiam regni solus tenebat. A quo hi tres germani, id est Rusticus, Siagrius et Desiderius, florentissime enutriti, summis dignitatibus praediti sunt. Rusticus, ut praefati sumus, abbatiam palatini oratorii, quod regalis frequentatur ambitio, et archidiaconatus officium iessit. Siagrius autem Massilię gubernacula et CC 347 Albiensium cometatum annis plurimis administrauit. Desiderius uero iunior tempore, sed non inferior dignitate, sub indoles adhuc annis tesaurarius regis effectus, ualde strenue se accinxit. Denique quantum regi propius, tantum familiarius inherebat et inter coęuos et procere laudabiliter nimis adhulescentiam suam ierebat, quantumque aetate crescebat, tantum se in Dei timore et regis fidelitate roborabat. Cuius

---

2. 1-3 Teudebertum ... discerptam: sic 1a, 2; Teudeberto rege ... interempto, Teuderico ... defuncto Brunihilde ... inretita ... discerpta: 1b. 3 irretitam: 2; discerptam: audiuit add. 2. 4 Flotarius: autem 2; Dacoberti: 1a, Dagoberti 1b. (const.) 2. 5 hi: om. 2. 8 frequentatur: 1a, 2, frequentat 1b. 9 gessit: 2. 10 cometatum: 1a, comitatum 1b, 2; administrauit: 1a, 2, aministrauit 1b. 11 minor: 2. 12 annis: 1a, annos 1b, 2; tesaurarius: (const.) 1, thesaurarius (const.) 2; effectus: om. 2; effectus: & (?) eras. 1, om. 2. 15 adhulescentiam: 1a, adholescentiam 1b, adolescentiam 2; ierebat: 1a, gerebat 1b, 2.

2. Mais en ce temps-là, quand Théodebert fut déjà mort et que Thierry fut décédé lui aussi, après que Brunehaut eût été attachée aux pieds des chevaux et mise en pièces, Clotaire, père du célèbre Dagobert, demeurait seul roi du royaume. Grâce à lui, les trois frères, c'est-à-dire Rustique, Siagrius et Didier, brillamment instruits, ont reçu les plus hautes dignités. Rustique, comme nous l'avons déjà dit, reçut l'abbaye de la chapelle du palais que fréquente la cour royale, et la fonction de l'archidiaconat. Siagrius par ailleurs dirigea pendant plusieurs années le gouvernement de Marseille et le comté d'Albi. Et Didier plus jeune mais non pas inférieur en mérite, encore jeune devenu trésorier du roi, s'appliqua à sa tâche avec beaucoup d'efforts. Enfin plus il était près du roi plus il devenait son intime; parmi ses collègues et les princes il passait son adolescence de façon très louable. Autant il grandissait en âge autant il se fortifiait dans la crainte de Dieu et dans la fidélité au roi. Au sujet de son

utilitatis, subtilitatis, affabilitatis argutiaeque sagaciam si per singula uoluero exponere, deficiet me tempus narrantem. Tanta enim humilitatis et scientię gratia ornabatur, ut multos superaret adfines pluresque praeiret coetaneos; et licet ad plenum litteris fuerit eroditus, insignem tamen ac robustissimum naturalem habuit magistrum, propriam conscienciam. In aula quidem hac sub frequentissima palatii opulentia deiebat, sed cautelam monachi propositumque non amittebat; lasciuiam sane uoluptatisque saeculi sic aeuitabat, ut mirum in modum semper sperneret, quod semel contempserat. Delectabat namque eum iugis labor, nequaquam considerans, quid alii male facerent, sed quid boni ipse facere deberet. Semper enim secularium consortia studiose fugiens, monachorum hac religiosorum delectabatur alloquia; prauorum contubernia declinans, humilium iungebatur cateruis. Idem in Deo semper manens per bonam et malam famam Christi tirunculus inoffense gradiebatur

---

17 argutiaeque: 1b, argutiaque 1a, argutię 2; sagaciam: 1b, sagatiam 2. 19 narrantem: 1a, narrante 1b, 2; tanta: 1a, 2, tantae 1b; sciencie: 2. 20 adfines: 1a, affines 1b, 2. 21 eroditus: 1a, eruditus 1b, 2. 22 ac: sic 1, 2. 23 in aulam hanc: 2, hac 1a, ac 1b. 24 degebat: 2. 25 ammitebat corr. amitebat: 2; uoluptatisque: 1, uoluptatesque 1b, 2. 28 male: 1a, 2, mali 1b. 31 eloquiis: 2. 32 manens semper: 2. 33 Christi ... gradiebatur: om. 2.

service, de sa finesse, de son affabilité et de sa pénétration, si je voulais exposer en détail chacune de ses qualités, le temps me ferait défaut. Il était doué de tant d'humilité et de science qu'il surpassait de beaucoup ceux de son entourage et dépassait la plupart de ses compagnons de son âge; et, quoiqu'il fut très instruit dans les lettres, il possédait cependant un maître naturel, remarquable et très solide, sa propre conscience. A la cour, il vivait au milieu de la plus grande opulence du palais mais sans perdre la prudence du moine et son idéal; ainsi il évitait l'indiscipline et les voluptés du siècle à tel point que toujours il ignorait de façon admirable ce qu'il avait une fois méprisé. En effet le travail astreignant le réjouissait et il ne considérait jamais le mal que les autres faisaient mais le bien que lui-même devait faire. Toujours en effet il fuyait avec empressement la compagnie des laïques et se délectait dans la conversation des moines et des religieux. Il évitait la compagnie des débauchés et se joignait au groupe des humbles. Toujours uni à Dieu dans la bonne et la mauvaise réputation, le soldat du Christ progressait de façon inaltérable.

nec laude cuiusque extollebatur nec uituperatione frangebatur. Habebat enim temperamentum in prosperis, patientiam in aduersis; gerebat simplicitatem columbae, ne cuiquam machinaretur dolus; habebat et serpentis astuciam, ne aliorum subplantaretur insidiis. Magnum prorsus habens ingenium CC 348 et facile loquebatur et pure, facilitasque ipsa et puritas mixta prudentiae erat. Cum uero quempiam seruorum Dei contionantem audiret, numquam satiabatur audiendi cupidine, sed, ut scriptum est, addens scientiam, addebatur et dolorem, et quasi oleum flamme adiceres, maiores ardores fomenta capiebat. Dicebat enim: "Habeant saeculi ministri sua inpedimenta, mihi autem adherere Deo bonum est, ponere in domino Deo spem meam." Talia rudimenta Desiderius iniciabat, huiusmodi experientia inter pomppas palatii Christi tirunculus gerebat. Magnae uirtutis qui talia habuit rudimenta, qualis exercitatus miles erit? Quid putas matura etas capiet bona, quando pubertas, qua illut hominum genus procliue in uiciis traitur, Christi iam militiam baiolare adspirabat.

---

34 cuiusquam: 2; ne corr. nec m. pr. 1. 35 pacientiam: 2. 36 tenebat: 2. 37 dolo corr. dolos: 2. 38 ingenium: sic 1a, 2, inienium 1b. 39 ipsa 1b, 2, ipse: 1a. 40 concionantem: 2. 41 satiabatur: 3, (sicie m. rec.) bat (ur eras.) 1b, sociebatur 2. 42 scienciam: 2; addebatur: 1a, addebat 1b, 2. 43 adiciens: 2; maiores ardores: 1a, maioris ardoris 1b, 2. 44 saecularia ministeria: 2. 45 aderere: 2; domino: 1, dō deo 2. 46 nunciebat: 2. 47 exercicia 1b, experiencia 2. pompas: 2; palacii 2. 49 bona: 1a, 2, boni 1b; 50 qua: 1a, 2, in (add.) qua 1b. 51 trahitur: 2; traitur: tam magnis uirtutibus enutritur add. 1b, miliciam: 2; baiolare: 1a, baiulare 1b, 2.

Il n'était exalté par aucune louange et n'était rebuté par aucun reproche. En effet il possédait la modération dans les évènements favorables et la patience dans l'adversité. Il avait la simplicité de la colombe de sorte qu'il ne pût machiner aucune ruse contre qui que ce soit; aussi il avait la ruse du serpent de sorte que les autres ne pussent l'entraîner dans les pièges. En somme il possédait un grand talent, il parlait avec facilité et clarté; aussi cette facilité et cette clarté étaient teintées de prudence. Lorsqu'il entendait parler un serviteur de Dieu, jamais il ne se lassait d'écouter mais, comme il est écrit, avec la science augmentait la souffrance comme si on versait de l'huile dans la flamme; il recueillait les éléments d'un plus grand zèle. Il disait en effet: "que les ministres laïques aient leurs embêtements, pour moi cependant mon bien est d'être uni à Dieu et de placer mon espérance dans le Seigneur notre Dieu". Didier faisait de tels débuts; le soldat du Christ pratiquait ce genre de vie parmi la pompe du palais. Celui qui possédait un tel entraînement d'une grande vertu, quel sera le soldat ainsi entraîné? Peut-on entrevoir tout ce que la maturité produira de bon quand le jeune âge qui entraîne la race humaine sur la pente des vices, aspirait déjà à s'enrôler dans la milice du Christ?

3. Dum his igitur exerticiis polleret, nuncius eum perculit, patrem eius Saluium ab hac luce migrasse, et licet esset mente fortissimus, ob hac tamen causa veaementer sese afflicxit nec minus de piisimę genetricis destitutione quam de patris abscessu condoluit. Ex regis tamen permissione profectus ad matrem, miris eam modis consolari studuit; postque regressus ad palatium, offitium sibi commissum strenue, ut ceperat, ac solerter prouidit.

4. Sub hisdem ferme diebus, anno transacto tricesimo quarto Clotharii regis, Rusticus, Desiderii germanus, archidiaconatus officium in urbe Rutena suscepit, Siagrius quoque, germanus eius, hoc idem tempore cometihę honorem indeptus est CC 349 sortitusque in matrimonium inlustrissimam puellam Albige indigenam nomine Bertolenam, quę deuotam demum uitam gessit ac multum erga ecclesias studium inpendit. Superuixit quidem uirum et omnem prope facultatem ecclesiis diligauit, quod et iugalis eius antea iam per testamenti sui paginam fecisse manifestatur. Desiderius autem, inter exercitatissima

---

3. 1 exerciciis: 2; pertulit: 2. 3 ab corr. ob; hac ... causa: 1a, hanc ... causam 1b, ab hac ... causa 2; uehementer: 2; se: 2; afflicxit: 1a, afflixit 1b, 2; genetricis: 1a, genitricis 1b, 2. 5 abcessu: 2. 6 regressus: 2. 7 officium: 2; comissum: 2. 8 solerter: 1a, sollerter 1b, 2.
4. 1 isdem: 2. 2 Lotharii: 1b. 3 officium: 2 om. 1; Rutena: 1a, Rotena 1b, Ruthena 2. 4 comecie: 2; honorem: om. 2. 5 sortitur: 1a, sortitus 1b, 2; in: 2, om. 1. 6 Bartolenam: 2. 7 impendit: 2; uixit: om. 2. 8 omnem corr. omnes: 2; diligauit: 1a, delegauit 1b, 2. 9 coniugalis: (con add.) 1b. 10 exercitatissim̄: 2.

3. Alors qu'il s'affermissait par ces exercices, un messager lui apprit que son père Salvius avait quitté cette terre et quoiqu'il eût une très grande maîtrise de soi, pour cette raison cependant il a été profondément affligé et éprouva du chagrin non moins pour l'abandon de sa très pieuse mère que pour la perte de son père. Mais avec la permission du roi, parti auprès de sa mère, il s'appliqua à la consoler de manière étonnante. Après son retour au palais, avec énergie et adresse il reprit, comme il avait commencé, le poste à lui confié.

4. A peu près vers ce temps-là, après la trente-quatrième année du règne de Clotaire, Rusticus, le frère de Didier, reçut la fonction d'archidiacre dans la ville de Rodez; aussi Siagrius, son frère, à ce même moment acquit le titre de comte et prit en mariage une très illustre fille originaire d'Albi, du nom de Bertolena, qui mena seulement une vie dévote et qui consacra beaucoup d'efforts en faveur des églises. Elle survécut à son époux et légua aux églises toutes ses possessions, ce que son époux avait déjà prescrit dans le texte de son testament. Didier cependant parmi

palatii ministeria sedulae Deo uacans, die noctuque orationibus insistebat. Habebat enim amicos bone fidei uiros, Paulum scilicet, Arnulfum, Elegium et Audoenum, quorum exemplo atque ortatu assidue semetipsum ad meliora subrigens, uitam suam in melius propagabat.

5. Interea rex + francorum egregius, + pius et mansuetus Flotharius debitum nature terminum implens ac pacifice obiens, Dacobertum filium in principatu reliquit, a quo Desiderius tanta familiaritate retentus est, ut ampliorem dignitatem, quam pridem indeptus fuerat, potiretur. Siquidem diligebat eum rex, quia nouerat strenuum uirum et sibi fidelem et in Dei timore esse iam solidatum; ipse autem officia sibi commissa ita praeuidebat, ut et in regem fidelitatem et in Deum gratiam conseruaret. Opulentissimos quidem tesauros summamque palatii subpellectilem huius arbitrio rex Dacobertus commisit; ad eius obtutum data recondebantur, ad eius nutum danda proferebantur. Multi quoque episcoporum, ducum hac domesticorum sub ala tuitionis eius degebant, CC 350
multi nobilium sibi eum gratificare gaudebant; regina autem Nanthildis unice ipsum diligebat.

---

11 sedule: 2. 13 Elegium: 1a, Eligium 1b, Elegigium 2.
5. 1 frodegius: 1, om. 2; clotharius: 1b (c in rasura, f sub rasura). 4 ampliori dignitate: 2. 5 ineptus: 1, 2, indeptus 3 (cf. 4. 1. 4); 6 noverat: eum add. 2; sibi et: 2. 7 comissa: 2. 8 rege ... deo: 2. 10 suppellectilem: 2. 11 comisit: 2; obtitum: 2. 13 tuicionis: 2; ducrum corr. ducum: 2. 14 gratificare; 1a, 2, gratificari: 1b; rregina: 2.

les fonctions très exigeantes du palais se libérait assidûment pour Dieu et se recueillait jour et nuit dans la prière. Aussi il avait des amis de bonne foi: à savoir Paul, Arnoulf, Eloi, Ouen dont l'exemple et la parole l'inspiraient régulièrement à s'améliorer et rendaient de fait sa vie meilleure.

5. Pendant ce temps le célèbre, pieux et bienveillant Clotaire, rois des Francs, après avoir atteint le terme imposé par la nature et être mort en paix, laissa le royaume à son fils Dagobert; Didier avait maintenu une telle intimité avec lui qu'il obtint des honneurs plus grands que ceux qu'il avait déjà reçus. Le roi l'estimait parce qu'il le connaissait comme un homme vigoureux qui lui était fidèle et déjà bien établi dans la crainte de Dieu. Il prévoyait que dans ces charges ainsi confiées, il conserverait la fidélité au roi et la grâce de Dieu. Le roi Dagobert confia à ses soins de très abondants trésors et tout le mobilier du palais. Sous sa garde les objets confiés étaient conservés; à son signe les objets à donner étaient distribués. Aussi plusieurs évêques, ducs et domestiques vivaient sous sa dépendance; plusieurs nobles se plaisaient à lui témoigner leur reconnaissance. La reine Nanthilde l'aimait tout particulièrement.

6. Rex, ut dictum est, copiosos ei tesauros pluresque edes multaque aule nitentia commiserat. Ipse autem non arrogantia extollebatur, non adducta fronte coeuos aut contubernales spernebat, sed omnibus se minimum iudicans in amorem sui cunctum palatii ordinem traxerat. Erat quippe blandus in eloquio, honestus in aspectu, cautus in uerbo, prouidus in consilio; inter cętera animi exercitia nimis misericors hac benignus erat. Constantiam in Deo talem habebat, ut non solum coetanei, sed etiam maiores natu eum reuererentur et admirando praeferrent. Ipse autem in omnibus caute satis progrediens futura Dei iudicia et districtam eius discussionem formidabat semperque mentis oculos ad bona eterna conferebat. Cum titillatio carnis urgeret, proponebat sibi adversus carnis ardores futuri supplicii ignes, sicque memoria ardoris futuri gehenne ardorem excludebat luxurie, sciens scriptum: "Nihil esse fortius qui uincit diabolum, nihil inbecillius qui a carne superatur." Sciebat enim Domini dictum: "Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum uidebunt." Scientiam quoque scripturarum satis amabat, reminiscens cuiusdam sapientis sententię: "Ama scientiam scripturarum et carnis

---

6. 2 commiserat: 1a, comiserat 1b, 2. 5 palacii: 2. 7 cetera: 2; exercicia: 2. 8 constanciam: 2. 9 reverrentur: 2. 12 discutionem: 2; occulos: 2; eterna (in mg.) 2. 14 futuros: 2; ignes: 1a, 2, ignis 1b. 15 excludebatur: 2. 16 uincit 1b, 2; vicit 1a; diabolicum: 2. 18 scienciam: 2. 19 cuidam (fortasse us eras.): 1, cuiusdam 2. 20 sentencie: 2; scienciam: 2.

6. Le roi, comme il a été dit, lui avait confié de nombreux trésors et plusieurs sanctuaires et beaucoup d'objets précieux de la cour. Lui ne s'enflait pas d'orgueil; il ne dédaignait pas, la tête haute, ses collègues et ses compagnons, mais se jugeant le moindre de tous, il s'attirait la bienveillance de tous les membres du palais. En effet il était charmant par son langage, noble d'apparence, prudent dans ses paroles, prévoyant dans ses décisions; dans les autres exercices de l'esprit, il se montrait très indulgent et compréhensif. Il avait un tel attachement à Dieu que non seulement ses collègues mais même les aînés le respectaient et lui réservaient leur admiration. En toutes choses, il s'avançait avec prudence et craignait les jugements futurs de Dieu et l'examen final; toujours il maintenait les yeux de l'âme tournés vers les valeurs éternelles. Lorsque les tentations de la chair le provoquaient, il se représentait contre les ardeurs de la chair les flammes du supplice à venir; ainsi par la vision de la chaleur de la géhenne il écartait l'ardeur de la volupté. Il connaissait ce qui a été écrit: "Rien de plus fort que celui qui triomphe du démon; rien de plus faible que celui qui est vaincu par la chair." Car il connaissait cette parole du Seigneur: "Bienheureux ceux qui ont le coeur pur car ils verront Dieu." Aussi il aimait bien la science des Ecritures et se rappelait la phrase d'un sage: "Aime la science des Ecritures

uitia non amabis." Nouerat et illud, quod per quendam sapientem dicitur: "Quis gloriábitur castum se habere cor? Astra non sunt munda in conspectu Dei, quanto magis nos, quorum uita temptatio est." Summopere enim uaria scripturarum poma decerpere studebat, ut futurus Christi sacerdos plene prius disceret, quam demum possit docere et rationabilem ostiam offerre. Precauebat solerter, ne aut linguam aut aures CC 351
haberet prurientes, id est, ne aut ipse detraheret aut alios detrahentes libenter audiret, Salomonis dictum sepius reuoluens "Cum detractoribus, inquit, non miscearis, quoniam repente ueniet perditio eorum." Nouerat plane illud dictum: "Omnis qui facit peccatum seruus est peccati," nec non et illut apostoli: "Omnis qui facit iustitiam ex Deo natus est, et omnis qui facit peccatum ex diabolo est," et quod non expedit, adprehenso aratro, respicere postergum, et quod stadium est hęc uita mortalibus: hic contendimus, ut alibi coronemur; et quod non est nobis conluctatio aduersus carnem et sanguinem, sed aduersus potestates et principatus harum tenebrarum. Meminerat quoque, quod beatus Petrus in epistola sua infert: "Sobrii, inquiens, stote et uigilate, quia aduersarius uester

---

21 uicia: 2. 22 quid: 2. 24 summo opere: 2; poma (bene coni. Krusch,) cf. Ieron. Epist. 125, 7 et 11; per omnia: 1, prata 2. 25 Christi: om. 2. 26 diceret 2; posset 2; dicere 2; hostiam: 2. 27 sollerter: lingam: 2. 28 autem: 1a, aut (ras. lineola) 1b, 2. 31 istud 2. 33 illut: 1a, illud 1b, 2; iusticiam: 2. 35 apprehenso: 2; postergum: 1a, post tergum 1b, 2. 36 mortalibus: futura: 2, 37 colluctatio: 2. 40 estote: 2.

et tu mépriseras les fautes de la chair." Il connaissait aussi ce que dit un sage: "Qui peut se glorifier d'avoir un coeur chaste? Les astres ne sont pas purs en face de Dieu; combien plus nous dont la vie est une tentation." Par-dessus tout en effet il s'appliquait à cueillir les divers fruits des Ecritures de sorte que le futur prêtre du Christ soit bien instruit avant qu'il puisse un jour enseigner et célébrer convenablement la messe. Surtour il voyait avec soin à ne pas souffrir de la démangeaison de la langue ou des oreilles c'est-à-dire que lui-même ne cause aucun dommage ou qu'il n'entende pas les autres causer un dommage volontaire. Il rappelait souvent ce mot de Salomon: "Aux pécheurs, dit-il, ne te mêle pas, car bientôt viendra leur perte." Il savait bien ce mot: "Celui qui commet le péché est esclave du péché." Et aussi cette déclaration de l'apôtre: "Celui qui accomplit la justice vient de Dieu et celui qui commet le péché vient du démon." Il ne convient pas après avoir saisi la charrue de regarder en arrière; cette vie est un stade pour les mortels: ici nous luttons pour recevoir ailleurs notre couronne; ce n'est pas pour nous une lutte contre la chair et le sang mais contre les puissances et les principautés des ténèbres. Il se souvenait aussi de ce que saint Pierre rapporte dans sa lettre: "Soyez sobres, dit-il, et veillez car votre ennemi,

diabolus tamquam leo rugiens circuit, querens quem deuoret; cui resistite fortes in fide." His incitatus stimulis, ad omnem actum, ad omnem incessum Dei flagitabat auxilium, ut tanden post carnis conflictum mereretur peruenire ad brauium et perfrui praemium sempiternum numquam lapsurum per aeuum.

7. Itaque honestissimo genitore Saluio, ut dictum est, iam defuncto, fratre quoque Siagrio in fascibus constituto, beatus Rusticus, germanus eius, ad episcopatum Cadurce urbis adipiscitur. Discesserat enim ipse in tempore Eusebius praefati municipii antestis, qui successor in episcopatum sanctę memoriae Ursicini fuerat. Desiderius autem sedule in palatio seruiens hac tesaurarii officium gerens, cotidie uitam CC 352
suam ad augmentum melioris propositi prouehebat. In anno autem VII. Dagoberti regis praedictus germanus eius Siagrius, dum Massilie administrationem procuraret, Deo iubente, uitam finiuit, pro quo rex Dagobertus graui merore perculsus, solertissimum Desiderium loco praefecture eius subrogare censiuit. Profectus itaque Massiliam, propositam

---

41 cricuit: 2. 44 mereretur 1b, 2, merere: 1a. 45 praemium sempiternum ... lapsurum: 1a, praemio sempiterno ... lapsuro 1b, 2. 7. 1 (i: deest) taque: 2. 3 beatus (sub ras.?) 1a, vir beatissimus 1b, om. 2. 4 adipicitur: 2; descesserat 2; in: m. pr. supersc. 1, om. 2. 5 antestis: 1a, antistes 1b, 2; episcopatum: 1a, 2, episcopatu 1b. 6 sancte: 2; memorie: 2; Urciscini: 2. 8 uehebat (pro: m. pr. in mg.): 2. 9 septimo: 2. 11 finiuit: item alia add. sed ras. 1; pro (p sub ras.): 1, 2. 12 percussus: 2; solestissimum corr. solertissimum: 1, sollertissimum: 1, sollertissimum 2. 13 profectus (p sub ras., p m. al. in ras.): item alia add. sed ras. 1; propositam corr. propositum: 1, praepositi 2.

le diable, rôde comme un lion rugissant, en quête de sa proie; résistez-lui fermement dans la foi." Stimulé par ces encouragements, dans chacun de ses actes, à chaque pas, il invoquait l'aide de Dieu pour qu'enfin après la lutte contre la chair, il puisse mériter de parvenir à la couronne de gloire et de jouir de la récompense éternelle et jamais altérable à l'avenir.

7. C'est pourquoi après la mort de son père, le très honorable Salvius, comme nous l'avons dit, et lorsque son frère Siagrius eut été établi dans les honneurs, le bienheureux Rusticus, son frère, obtint l'épiscopat de la ville de Cahors. A son heure était mort Eusèbe, le pontife de la ville déjà mentionnée, qui avait été dans l'épiscopat le successeur de Ursicinus de sainte mémoire. Didier cependant au service assidu du palais gardait le poste de trésorier et chaque jour menait sa vie de façon à perfectionner son idéal. La 7e année du règne de Dagobert, son frère déjà mentionné, Siagrius, alors qu'il voyait à l'administration de Marseille selon la volonté de Dieu, termina sa vie. A ce sujet le roi Dagobert frappé d'un grand chagrin décida de placer le très habile Didier à cette préfecture.
C'est pourquoi parti pour Marseille

administrationem uigilanter exercuit, adque aulam regressus, ministerium sibi iniunctum omni cum sollicitudine praeuidit. Sed quantum pia genetrix habuerit luctum, tantum uenerabilis Desiderius pro fratre fuerit afflictus, inconueniens nunc est per singula uoluere, unde interim, his ommissis, suscepta prosequamur.

8. Subsequenti itaque tempore et sub hisdem ferme diebus, finiente anno VII. regni Dagoberti et incipiente octauo, Rusticus episcopus cathedre Cadurce praesidens septimo aut eo amplius anno pontificatus sui administrato, a perfidis et scelestis incolis interemptus est, ob quod conturbatio magna facta est in ęcclesia, nec solum in urbe Cadurca, sed etiam in regis aula. Siquidem uehementer ira regis commota terribilia ualde promulgauit praecepta, adeo ut alii ob id truncati, alii interempti, alii exilio damnati, alii etiam perpetua ob hoc seruitute addicti sunt, sic quoque ut numquam in sempiternum ad libertatis statum meruerunt prouenire. Reuerentis-

---

14 *adque*: 1a, *atque* 1b, 2. 16 *quantum*: ita 1a, 2. *qualem quantumque* 1b; *pia*: *eius* 2; *tantum*: 1a, *quantum quoque* 1b, *quantumque* 2. 18 *uoluere*: 1a, 2, *reuoluere* 1b; *ommissis*: ita 1, 2; *cepta prosequ* (sub ras.): 1a, *ad iam cepta prosequendo reuertamur* 1b, *suscepta prosequamur* 2.
8. 2 *septimo*: 2. 3 *caturcine*: 2. 4 *aut eo* 1b, *autem eo*: 1a, *autem et eo* 2. 6 *eticiam:* 2. 7 *comota*: 2. 8 *obtruncati*: 2. 9 *interrepti*: 2; *dampnati*: 2. 10 *sunt*: 1a, 2, *sint* 1b. 11 *meruerunt* (?): 1a, *meruerint* 1b, *meruerit* 2; *peruenire*: 2.

il exerça avec zèle l'administration assignée et, retourné à la cour, il poursuivit son service avec beaucoup de sollicitude. Mais autant sa pieuse mère avait de peine autant le vénérable Didier fut affligé par la perte de son frère. Il ne conviendrait pas à présent de tout raconter. Par conséquent passons et poursuivons ce que nous avons commencé.

8. Alors peu de temps après et environ à la même époque, à la fin de la 7e année du règne de Dagobert et au début de la 8e, Rustique, évêque du siège de Cahors, pendant la 7e année de son pontificat ou un peu plus a été assassiné par des habitants perfides et criminels. A cause de cela une grande confusion s'est élevée dans l'Eglise non seulement dans la ville de Cahors mais aussi à la cour du roi. La violente colère du roi entraîna des ordres très sévères au point que certains ont été mutilés, d'autres tués, d'autres condamnés à l'exil, d'autres ont même été réduits à cause de cela à une servitude perpétuelle si bien que jamais ils ne purent retrouver leur liberté. Le très révérend

simus autem Desiderius, licet intolerabiliter sit dolore per- CC 353
culsus, ut in mortem germani ipse quodammodo uideretur mortem subire, alloquio fortissimo tamen, animo et ualde accurato, beatam matrem studuit consolari, ne in ammissionem filii modum christiane religionis lugendo excederet, adserens eos qui in Christo dormiunt non esse lugendos, sicut apostolus monet, dicens: "De dormientibus ne contristemini, sicut et caeteri qui spem non habent." Herchenefreda autem pia genetrix tenerrimo ualde affectu Desiderium diligebat, quem crebrę orbitates fecerant iam cariorem: siquidem sincerissimi iugalis Saluii amissione filiorum continuabat luctus. Hec autem crebras ad eum epistolas dirigens, pio studium filium choortabatur, ut cepta perficeret, ut omni custodia cor suum corpusque seruaret et praecepta Dei toto adnisu custodire contenderet. Quarum exemplar, apud nos habito testamentum, memorię gratiae pagellę huius inserendum credidi, ut ex his aduertatur, qualis fuerit mater, qualemque propositum tenere filium uellet. Quarum textus ita se habet:

---

12 intollerabiliter: 2; percussus: 2. 14 mortem: 1a, 2, morte 1b; qui ammodo: 2. 14 alloquio: om. 2. 15 occurato: 2; in: om. 2; ammissionem: 1a, amissione 1b, ammissione 2. 16 adserens: 1a, asserens 1b, 2. 18 ammonet: 2. 19 Herchenefreda: ita 1a (e partim eras. 1b), Herchenefredida corr. Herchenefreda 2; genetrix: 1a, genitrix 1b, 2. 20 tenerimo: 2; Desidesrium: 2. 21 orbitates: ei: 2; sincerissime: 1a, sincerissimi 1b, sanctissimi 2. 22 amissioni: 2; amissione: necnon add. 1b; filiorum: ex orbitatione: 1b; continuabatur: 2. 23 studium: 1a, studio 1b, 2; cohortabatur: 2. 26 testamentum: 1a, testamento 1b, 2; memorie: 2. 27 grate: 2; pagelle: 2; auertatur: 2. 28 qualeque: 2. 29 tectus corr. textus: 1, textus 2.

Didier quoiqu'il fut frappé par une douleur insupportable au sujet de la mort de son frère, semblait lui-même subir la mort; cependant avec un langage très ferme et une âme très bien préparée, il s'efforça de consoler sa bonne mère pour qu'avec la perte de son fils elle n'excédât point par ses pleurs la mesure exigée par la foi chrétienne; il déclarait que ceux qui dorment dans le Christ ne doivent pas être pleurés comme nous avertit l'apôtre qui dit: "Au sujet des disparus ne vous lamentez point comme les autres qui n'ont point d'espérance." Mais la pieuse mère, Herchenefreda, aimait Didier d'un amour très tendre. Ses nombreux deuils le rendaient plus cher encore. Le deuil de son très brave époux, Salvius, se continuait avec la perte de ses fils. Elle lui faisait parvenir de nombreuses lettres et par un pieux effort elle encourageait son fils pour qu'il poursuive ce qu'il avair commencé, pour qu'il conserve avec beaucoup de soin son coeur et son corps, et qu'il s'efforce d'observer à tout prix les préceptes de Dieu. J'ai pensé insérer dans cet ouvrage un exemple que nous avons conservé comme un témoignage pour qu'on soit prévenu quelle valeur avait la mère et quel idéal elle voulait présenter à son fils. Ainsi se présente le texte de ces lettres:

11. ITEM ALIA QUAM POST INTEREMPTIONEM FILII DIREXIT.

SEMPER DESIDERABILI ET DULCISSIMO FILIO DESIDERIO HARCHENEFREDA MISERA MATER.

Iam credo tibi nuntiatum esse, qualiter dulcissimus germanus tuus domnus Rusticus episcopus a perfidis ecclesie incolis interfectus sit. Propterea, dulcissime fili, dum et pater tuus iam discessit, et Siagrius frater tuus hinc migrauit, tu uiriliter istam causam prosequere fatias, ut grandis exemplus pro hoc fiatur. Ego infelix mater quid agam, cum fratres tui iam non sunt? Si tu discesseris, ego orbata absque liberis ero. Sed tu, piisime pignus, mihi dulcissime, sic te iugiter praecaue, ut dum solatia fratrum perdidisti, te non perdas, ut ne, quod absit, in interitum uadas. Caue semper latam et spatiosam uiam que ducit ad perditio- CC 356
nem, et temetipsum in uia Dei custodi. Ego prae nimio dolore uitam meam permittere suspicor. Tu hora, ut egredientem animam ille suscipiat, in cuius amore die noctuque suspiro. Ego Doderio ad te direxi, per quem omnia sequere poteris, erga nos quȩ aguntur; quem omni uelocitate remittere festina.

Incolumes te superna gratia tueatur, dulcissime fili.

---

11. 1-2 Item ... direxit: om. 2. 1 quam: supersc. 1b, om. 1a. 4 Harchenefreda (ut uidetur): 1a, Haercaemfreda 1b, Aerchenefreda 2. 5 nunciatum: 2. 7 descessit: 2. 8 hunc corr. hinc: 1, hinc 2. 9 prosequi: 2; grandis exemplus: 1a, grande exemplum 1b, 2; exemplum: futuris add. 1b; fiatur: 1a, fiat 1b, 2. 10 sint: 2. 11 descesseris 2. piissime: 1a, piissimum 1b, 2. 12 dulcissime: 1a, 2, dulcissimum 1b; fratum: 2. 13 ne: m. pr. superscr. 1, om. 2. 14 latatam corr. latam: 2; latam: et (superscr.) 2; spaciosam: 2; uiam: 1b, uitam 1a, 2. 16 permittere (per partim eras.): 1, amittere 2; hora corr. ora: 2. 17 Doderio: 1a, Doderium 1b, 2. 18 sequere poteris: 1a, se(quere: del.) cure mittere uel denunciare: 1b, scire poteris 2; que: circa te add. 1b, quae erga nos 2. 19 quem: cum add. 2. 20 incolumes: 1a, incolomem 1b, incolumem 2. dulcissime: om. 2.

11. UNE AUTRE LETTRE ADRESSEE APRES LA MORT DE SON FILS. HERCHENEFREDA MISERABLE MERE A SON FILS TOUJOURS AIMABLE ET TRES CHER, DIDIER.

Je crois que déjà on t'a annoncé de quelle manière ton frère très cher, le Seigneur Rustique, évêque, a été tué par de perfides serviteurs de l'église. Pour cette raison, mon très cher fils, alors que ton père est mort et que Siagrius, ton frère, est disparu, puisses-tu poursuivre cette cause avec vigueur pour en faire un bon exemple. Moi, malheureuse mère, que vais-je devenir alors que tes frères n'existent plus? Si tu pars, je serai privée de mes enfants. Mais toi, mon fils très dévoué et très cher, sans cesse prends bien soin de toi afin que tu ne te perdes pas après avoir perdu tes frères, afin que, Dieu t'en garde, tu ne te précipites pas vers la ruine. Méfie-toi de la voie large et facile qui conduit à la perdition et maintiens-toi dans la voie de Dieu. Et à cause d'une trop grande douleur, je m'attends à perdre la vie. Toi, prie afin qu'il reçoive mon âme errante celui pour l'amour de qui je soupire jour et nuit. Je t'envoie Doderio par qui tu pourras connaître toutes les nouvelles qui nous concernent. Hâte-toi de le renvoyer le plus tôt possible. Que la grâce divine te garde sain en sauf, mon très cher fils.

14. INDICULUS DACOBERTI REGIS AD DOMNUM
SULPICIUM EPISCOPUM.
DOMINO SANCTO ET APOSTOLICO DOMNO MEO
ET PATRI SULPICIO PAPAE DAGOBERTUS REX.

Dum et uestrę sanctitati bene credimus esse conpertum, qualiter fidelis noster, uir illustris Desiderius, tesaurarius noster nobis ab adholescentię suę tempore fideliter deseruiuit et nos CC 359 deuotissimam hac monasticam conuersationem eius bene habemus conpertam, ideo nos cognoscite taliter decreuisse, ut in ciuitate Cadurca, ubi germanus eius domnus Rusticus episcopus praefuit, in locum ipsius honorem episcopatus in Dei nomine debeat accipere, quia, diuina inspirante potencia, tales nostram deuotio manet, ut eos quos moribus ornatos et sanctis operibus deditos perspicimus, sicut est iste fidelissimus Dei et noster Desiderius, hos ad episcopale culmen prouehere debeamus; quia

---

14. 1 Dagoberti: 2. 2 archiepiscopum: 1b, om. 2. 3 dōno corr. dōpno: 2; domno: meo et (sub. ras.): 1, om. 2. 4 papae: om. 2. 5 dum (cf. Ep. I, 3; 1, 5): 1, deo 2; uestre: 2. 7 ab: om. 2; adholescentię: 1a, adolescentię 1b, adolescencie 2; suę: om. 2; et: (m. pr. superscr.) 2. 8 habemus bene: 2. 9 copertam: 2. 12 tales nostram 1a, talis nostra: 1, 2. 13 ornatis corr. ornatos: 1.

14. EDIT DU ROI DAGOBERT A MONSEIGNEUR L'EVEQUE SULPICE.

LE ROI DAGOBERT AU SAINT MONSEIGNEUR L'EVEQUE ET SEIGNEUR PERE APOSTOLIQUE, SULPICE.

Nous croyons qu'auprès de votre sainteté il a été bien établi de quelle manière notre fidèle serviteur, cet homme illustre, Didier, notre trésorier, nous a fidèlement servi depuis le temps de son adolescence; aussi nous avons bien reconnu son attitude très dévouée et monastique; alors apprenez ce que nous avons décidé: que dans la ville de Cahors où son frère, le Seigneur Rusticus, évêque, a présidé, il doive recevoir à sa place l'honneur de l'épiscopat au nom de Dieu. Par l'inspiration de la puissance divine, notre conviction demeure telle que ceux que nous apercevons pourvus de bonnes moeurs et dévoués aux oeuvres saintes comme c'est le cas pour ce très fidèle serviteur de Dieu et le nôtre, Didier, nous devons les promouvoir au rang épiscopal.

sic decet regiam celsitudinem, ut quos cognoscit in Dei timore conuersare et fidem catholicam integrae custodire uel euangelica praecepta, omnimodis ad pontificale officium studeat promouere. Proinde dum uos arcem metropolitani scimus tenere, praesentes apices cum debito salutacionis officio almitati uestrae studuimus destinare, petentes, ut ad eum benedicendum properare debeatis et litteras ad conprouinciales fratres uestros dirigatis, ut et illi adesse debeant, ut canonice et iuxta apostolicam institucionem sub nostri praesentia in sancta paschali sollempnitate pontificali benedictione debeat esse confirmatus. Illud etiam ante omnia supplicamus, ut nos in sanctis ac Deo placitis orationibus uestris Domino commendetis et ad explendum negocium nullam moram faciatis.

Quem uero indiculum manus nostrae subscriptione, ut mos est, decreuimus roborare.

Dagobertus rex subscripsit.

---

16 reginam corr. regiam 2. 17 conuersare: 1a, conuersari 1b, 2; integrae: (a partim eras.) 1, integre 2; euuangelica: 2. 18 omnimodis: (sub ras.) uere officium: 1a, obseuare ad talem officium 1b, ad pontificale officium (cf. c. 13, 1. 16, c. 14, 1. 15) 2. 19 archem metropolita: 2; scimus: (c subscr.) 2. 20 salutationis: 2; almitatis corr. almitati: 1; uestre: 2; studu (u m. pr. superscr.) imus: 2. 25 esse: (sub ras.) 1, 2; confirmatus: (sub ras.?) 1a, confirmari (in ras.) 1b, confectus 2. 27 comendetis: 2; explendum: ita 1a, quod uobis iniugimus 1b, hoc add. 2; negotium 2. 29 uero: (sub ras.) 1, 2; indi: 2.

Il convient à l'Altesse royale qu'elle s'efforce de toutes manières de promouvoir à l'honneur du pontificat ceux qu'elle sait vivre dans la crainte de Dieu et garder intégralement la foi catholique ou les préceptes évangéliques. Par conséquent comme nous savons que vous occupez le poste de métropolitain, nous nous sommes efforcés de faire parvenir à votre Excellence cette lettre avec nos salutations; nous vous sollicitons de hâter la consécration et d'adresser des lettres à vos collègues dans l'épiscopat pour qu'ils soient présents; ainsi il pourra être confirmé par la bénédiction pontificale canoniquement et selon l'institution apostolique en notre présence pendant la sainte cérémonie de Pâques. Aussi nous vous supplions avant tout de nous recommander au Seigneur dans vos prières saintes et bienveillantes à Dieu et d'accomplir votre mission sans retard. Comme c'est la coutume, nous avons décidé de mettre en vigueur cette édit par l'apposition de notre signature.
Le roi Dagobert a signé.

CHAPITRE TROISIEME

LES PRINCIPALES EDITIONS

Les principales éditions de la Vita sont au nombre de trois. La première date de 1657 et a été réalisée par Ph. Labbé sous le titre de Nova bibliotheca manuscriptorum librorum (t. I, p. 699-716). Cette édition a servi de façon intégrale dans la Patrologie latine de J.P. Migne (t. 87, col. 220-246). La seconde est celle de René Poupardin dans la Vie de Saint Didier, évêque de Cahors.[1] La troisième est fournie par B. Krusch dans Monumenta Germaniae Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum (t. IV, Hanovre, 1902, p. 547-602). Cette dernière édition apparait au complet dans le Corpus Christianorum.[2]

L'édition de Ph. Labbé que nous avons étudiée d'après le texte de J.P. Migne suit de très près, selon toute vraisemblance, le texte perdu du ms. 3. Cette conclusion se dégage de la comparaison du texte de la Patrologie latine et des ms. 3a, 3b, 3c. Comme il existe très peu de différences entre chacune de ces trois copies, et que l'édition de Labbé ressemble presqu'en tous points à la version commune des trois copies, nous pouvons conclure que ces quatre textes sont tous des copies fidèles de l'original. Là où il existe des différences entre les trois textes (3a, 3b, 3c), l'édition de Labbé se rallie le plus souvent à l'une des variantes (Saluius: 1, 11 et Saluius 3a, 3c, Seruius 3b; Lotharii: 1, 19 et Lotharii 3a, Lotarii 3b, 3c; sperneret: 2, 26 et spernebat 3a, sperneret 3b, 3c; Domino: 2, 45 et Deo 3a, Domino 3b; urgeret: 6, 13 et urgebat 3a, urgeret 3b, 3c). Dans les

---

[1] R. Poupardin, op.cit., p. 1.

[2] B. Krusch, op.cit., p. 1, n. 1.

cas très rares où l'orthographe du texte de Labbé s'écarte de la version des trois copies (Cadurcae: 7, 3 au lieu de Caturcae; Harchenefreda: 8, 19 au lieu de Archenefreda), il serait difficile de préciser quelle devait être la graphie du texte perdu.

En somme Labbé a fait un travail sérieux de copiste. Il a respecté dans son édition le texte perdu du ms. 3 mais cette édition ne peut nous servir que de façon accidentelle pour établir le texte de la Vita. Ce qui diminue sensiblement la valeur de ce document est le fait que l'auteur a ignoré les mss. 1 et 2.

Le texte établi par R. Poupardin a l'avantage de ne rejeter aucun des trois manuscrits. L'auteur signale dans son apparat critique la version du ms. 3 mais n'en tient pas compte dans son texte. Il a fait publier son ouvrage sous la rubrique suivante: La vie de Saint Didier ... publiée d'après les manuscrits de Paris et de Copenhague". Mais en pratique il ne retient à-peu-près jamais la version de Copenhague et s'en tient presque toujours au texte du manuscrit de Paris. De plus il accuse une négligence grave: il ignore l'époque des corrections dans le ms. 1. Texte et corrections sont recueillis avec la même crédulité et sont reproduits sans distinction. Il est évident que des passages ont été ajoutés au texte à une époque postérieure à la date de rédaction (adeptus est: 1, 15; tam magnis uirtutibus enutritur: 2, 51; uir beatissimus: 7, 3; ad iam cepta prosequando reuertamur: 7, 18; necnon filiorum ex orbitatione: 8, 22; secure mittere uel denunciare: 11, 18; obsevare ad tale officium: 14, 18; explendum quod uobis iniungimus: 14, 27). Poupardin se montre dépourvu de sens critique et

reproduit aveuglément le ms. 1 en entier. Avec une telle conception de la paléographie, il n'a rien d'étonnant qu'il maintienne l'orthographe des mots tels qu'ils apparaissent dans le manuscrit sans se soucier de restituer une lettre effacée ou rayée (Teudeberto ...: 2, 1 au lieu de Teudebertum ...; praemio: 6, 45 au lieu de praemium; Herchenfreda: 8, 19 au lieu de Herchenefreda). Pour les mots per omnia: 6, 24, l'éditeur montre qu'il ignore une source importante. Il copie de façon littérale sans soupconner que le trait qui croise la hampe du p et celui qui surmonte onia ont pu être ajoutés par un lecteur ignorant. Il suffit de consulter une lettre de Saint Jérôme[1] pour se rendre compte que plusieurs mots, expressions et citations ont été empruntés par l'auteur de la Vita (Nihil fortius qui uincit diabolum. Nihil imbecillius, qui a carne superatur: Ep. 125, 1 cf. 6, 16-17; Beati corde mundo corde: quoniam ipsi Deum uidebunt: Ep. 125, 2 cf. 6, 18; Quis gloriabitur castum se habere cor (Prov. 20, 9)? Astra non sunt munda in conspectu Domini: quanto magis homines (Job. 25. 5. 6), quorum uita tentatio est: Ep. 125, 7 cf. 6, 22-24). Or au paragraphe 6, après de nombreuses citations empruntées à Saint Jérôme, il est hors de doute que l'expression: uaria scripturarum poma decerpe, Ep. 125, 7, a guidé l'auteur de la Vita dans cette phrase: Summopere enim uaria scripturarum poma decerpere studebat (6, 24-25). Et il ne peut s'agir ici de per omnia comme le prétend Poupardin.

L'usage des crochets ne semble pas avoir des fonctions très précises. Ils sont employés pour restituer une lettre qui se trouve

---

[1]Saint Jérôme, Epistola 125, 7, Patrologiae cursus completus series latina, t. 22, Tournhout, Brepols, col. 1072-1085.

exprimée soit dans le ms. 2 (tra[i]tur: 2, 51; regre[s]sus: 3, 6) soit dans le ms. 3 (in[d]eptus: 5, 5; com[m]iserat: 6, 2). Ailleurs les crochets sont inexistants (eum: 5, 6; h de thesaurus 5, 9; 6, 1; 7, 7). Nous pouvons aussi reprocher à Poupardin de ne pas avoir fourni d'explications pour des mots qui ne respectent pas l'orthographe du ms. 1 (exercitiis: 3, 1 au lieu de exerticiis; estote: 6, 40 au lieu de stote) ou qui ont des variantes dans le ms. 2 (quorumdam: 2, 3; adipicitur: 7, 4; qui ammodo: 8, 13; grate: 8, 27; ut: 1, 23 au lieu de ubi). Mais les fautes les plus nombreuses sont les renseignements faux ou imprécis fournis dans l'apparat critique (Dei: 2, 16; noster: 14, 6; et: 14, 7; episcopus: 14, 11) ne sont pas omis dans le ms. 2 bien que Poupardin affirme le contraire. Il n'est pas juste de dire que superuixit: 4, 7 est omis dans les mss. 2 et 3; super se lit dans les deux manuscrits; c'est uixit qui a été omis. Enfin il est difficile de concevoir comment Poupardin a pu trouver un mot comme ciuis et le placer avant Christi (2, 51). Ce mot n'existe ni dans le ms. 1, ni dans le ms. 2 ni dans l'édition de Labbé. Cette addition qui n'est pas expliquée dans l'apparat critique où se trouve signalée l'hypothèse d'un cuius d'après le ms. 1, témoigne en plus de la négligence de l'éditeur mais aussi de son caractère fantaisiste.

L'édition de Bruno Krusch qui est apparue deux années après celle de Poupardin montre une qualité nettement supérieure à la précédente. Non seulement tient-elle compte de tous les manuscrits existants mais aussi elle fait une part judicieuse entre le texte du IXe siècle et les correction du XIIe dans le ms. 1. Cette édition très soignée présente un texte fondé sur le ms. la et néglige la plupart des

corrections du XIIe siècle. Elle s'inspire parfois des mss. 2 et 3 lorsque le sens, le contexte ou une graphie douteuse exige d'avoir recours à un manuscrit autre que le ms. la.

Malgré tout le soin que Krusch a pu apporter à son texte, il est surprenant de voir qu'il se soit écarté du ms. la pour la graphie d'un certain nombre de mots et qu'il ait adopté soit la version du ms. 1b (sollerter: 3, 9 au lieu de solerter; illud: 6, 33 au lieu de illut; adolescentię: 14, 7 au lieu de adholescentię), soit la version du ms. 2 (oriundus: 1, 5 au lieu de horiundus; christianissimus: 1, 10 au lieu de cristianissimus; gessit: 2, 9 au lieu de iessit; degebat: 2, 24 au lieu de deiebat; pompas: 2, 47 au lieu de pomppas; cometiae: 4, 4 au lieu de cometihę; hortatu: 4, 14 au lieu de ortatu; sollerter: 6, 27 au lieu de solerter; ipsa: 6, 28 au lieu de ipse; cohortabatur: 8, 23 au lieu de choortabatur; facias: 11, 9 au lieu de fatias; ora: 11, 16 au lieu de hora; nulla mora: 14, 27 au lieu de nullam moram). Dans notre texte que nous avons présenté au chapitre deuxième, nous avons préféré adopter chaque fois que la chose était possible, la version du ms. la. Nous avons été d'autant plus encouragés dans cet effort que Krusch lui-même s'applique à restituer la version originale du ms. 1 dans plusieurs circonstances (hac: 2, 23; ingenium: 2, 38; illut: 2, 50; baiolare: 2, 51; Flotharii: 4, 2).

De plus il nous serait difficile d'ignorer les erreurs qui se sont glissées dans l'apparat critique. Urbis: 1, 5 n'est pas omis dans le ms. 2 comme le prétend Krusch. Ce n'est pas ornatis: 1, 19

que nous trouvons dans le ms. 2, mais bien <u>ornatus</u>. Il faut ajouter à la note 1, 11 <u>religiosa</u> au mot <u>et</u>; ces mots sont omis non seulement dans le ms. 3 mais aussi dans le ms. 2. <u>Eruditus</u>: 1, 23 ne se trouve pas à la ligne 21 mais à la ligne 22. Il faudrait dire que <u>maiores ardores</u>: 2, 43 se trouve dans le ms. la et non pas dans le ms. 1. <u>Magis</u>: 2, 51 devrait s'écrire <u>magnis</u>. Le ms. la suggère <u>propositam</u>: 7, 13 èt non <u>propositum</u>. <u>Uir</u>: 14, 6 apparait dans le ms. 1 et 2 non pas dans le ms. 1 et 3. Le mot <u>et</u>: 14, 7 n'est pas omis dans le ms. 2.

L'étude des trois principales éditions nous permet de constater que Labbé, Poupardin et Krusch ont chacun apporté une importante et sérieuse contribution à l'interprétation de la <u>Vita</u>. Les manuscrits ont été étudiés avec un soin de plus en plus attentif et avec une meilleure intelligence. Nous avons, dans ce chapitre, dégagé la valeur de chacune de ces éditions et fourni la liste des corrections que nous avons fournies dans notre texte, ainsi que les motifs qui nous ont guidé dans notre interprétation.

CHAPITRE QUATRIEME

CONCLUSION

L'étude de la vie de Saint Didier, évêque de Cahors, nous a permis de vérifier des positions acquises qui toutefois n'avaient pas été soumises à un examen rigoureux et méthodique. Elle nous a aussi permis d'innover et de fournir une interprétation nouvelle à certains problèmes relatifs à la Vita.

Nous avons d'abord examiné avec le plus grand soin chacun des manuscrits. Après les avoir décrits dans leur aspect extérieur, nous avons procédé à une comparaison de mots et de lettres, qui a fourni, dans les cas douteux, les moyens d'établir un texte selon les lois de la probabilité. Aussi nous avons pu montrer pour quelles raisons il fallait suivre de la façon la plus fidèle possible le texte du ms. la. Par la même méthode de la comparaison des textes, il nous a été possible d'établir une famille de manuscrits. Aucune de ces enquêtes n'apparait dans la documentation qu'il nous a été possible de consulter. C'est la raison qui explique la rareté des références au bas des pages. Comme l'étude a été menée d'après les textes et manuscrits, les exemples invoqués pour illustrer chacune des données, ont été fournis par de nombreuses citations.

Le texte suit dans l'ensemble celui qui a été présenté par B. Krusch. Les corrections apportées, même si elles sont d'ordre mineur, ne sont pas dépourvues d'importance et d'intérêt. Un sérieux effort a été fait pour éliminer les erreurs qui se sont glissées dans l'édition de 1902. La traduction ne trouve pas de point de comparaison puisqu'à notre connaissance il n'en existe pas d'autre.

Enfin dans une dernière partie de ce travail, nous avons dégagé les caractéristiques de chacune des trois principales éditions et montré comment chacun des éditeurs a contribué à améliorer l'état du texte. Les erreurs et les incohérences qui ont été signalées au cours de cette étude nous ont fourni l'occasion de présenter les motifs qui ont guidé notre choix dans l'établissement du texte.

BIBLIOGRAPHIE

A. MANUSCRITS

Manuscrit de Moissac (ms. latin, numéro 17002), Paris, Bibliothèque Nationale, folios 207v-217.

Manuscrit de Saint-Géry (ms. de Copenhague, numéro 136 de la collection Thott), Copenhague, Bibliothèque Royale, folios 1-30.

Manuscrit de Vyon d'Hérouval (ms. latin, numéro 11,762), Paris, Bibliothèque Nationale, 204-245.

B. EDITIONS

Philippe Labbé (ed.), Vita Sancti Desiderii, dans Nova Bibliotheca Manuscriptorum, vol. I, Paris, 1657, p. 699-716.

Jacques-Paul Migne (ed.), Vita Sancti Desiderii, dans Patrologiae cursus completus, series latina, t. 87, Turnhout, Brepols, 1844-1864, col. 220-246.

René Poupardin, La vie de Saint Didier, évêque de Cahors (630-655), publiée d'après les manuscrits de Paris et de Copenhague, Paris, Alphonse Picard, 1900, p. I-XX, 1-64.

Bruno Krusch (ed.), Vita Sancti Desiderii dans Monumenta Germaniae historica, scriptores rerum merovingicarum, t. IV, Hanovre, 1902, p. 547-602.

Bruno Krusch (ed.), Vita Sancti Desiderii dans Corpus Christianorum, series latina, CXVII, Turnhout, Brepols, 1957, p. 345-401.

C. OUVRAGES DIVERS

Paul Antin, Emprunts à S. Jérôme dans le Liber Pontificalis et la vie de Saint Didier de Cahors dans Revue du Moyen Age latin, vol. III, 1947, p. 53-55.

Révérends Pères Bénédictins de Paris, Saint Didier dans Vies des Saints et des Bienheureux, t. XI, Paris, Letouzey et Ané, 1954, p. 476-482.

Louis Bréhier et René Aigrain, Grégoire le Grand, les Etats barbares et la conquête arabe (590-757), dans Histoire de l'Eglise sous la direction de Augustin Fliche et Victor Martin, vol. V, Paris, Bloud et Gay, 1938, 576 pages.

Edmond Gabié, Rapports de S. Didier, évêque de Cahors, et de S. Didier, évêque d'Auxerre, avec l'Albigeois dans Annales du Midi, t. VI, 1894, p. 401-419.

Ferdinand Lot, La fin du monde antique et les débuts du Moyen Age, Paris, La Renaissance du livre, 1927, XXVI-516 pages.

Ferdinand Lot, Naissance de la France, Paris, Fayard, 1948, 854 pages.

Dag Norberg, Epistulae S. Desiderii Cadurcensis, Stockholm, Almquist & Wiksell, 1961, 88 pages.

Maurice Prou, Manuel de paléographie latine et française du VIe au XVIIe siècle suivi d'un dictionnaire des abbréviations avec 23 fac-similés en prototypie, Paris, Alphonse Picard, 387 pages.

Igitur desiderius caturcensis ur-
bis epus ob rege galliaru oppido
hotuvidus fuit; Haec namq; civi
tas in extremis pene galliaru fi
nib; sita ē regionib; prime aqui
taniaru extrema. habes a me
ridie puinciā narbonensem;
In hac ergo parentib; honestissi
mis & apud gallicanas familias
praeceteris gratia generositatis
ornatis desiderius exortus est
Patri ei cristianissimo vocabulo
Salvius, Mat uero ildeq; honesta
& religiosa herchenfreda dicta
est. Fratres aut ei Rusticus & sia
grius cu duab; sororib. aderant. Qua
ru una Silvia. altera vero dicebat Avita
II E quib. rusticus a primis pubertatis
annis clericus fact archidiaconatus est
adeptp officiu In urbe Rotena & abbatis rega
lis basilice sub. lotario rege administ
rauit. Adultioribus vero. pontificatus
dignitate In eadem rotena urbe emeruit.
Siagrius aut p diutina palatii francor
ministeria & familiaria clotharii re
gis contubernia comitatus dignitate. apud
albigē iessu. Henno & apud massiliā
I iudiciaria potestate diu exercuit. Desi
derius vero summa parentu cura enutrit VI

chidiaconat officium ess
lis gubernacula. & albi
plurimis a primis ...
lunior tpore sed nom
indoles adhuc annis
effectus valde
Denique quantum regi
Inherebat. & in tanto
bilis nimis. adhaes
Quantiq; tantae cre
amore & regis fidel
utilitatis subtilitat
taq; saga. eia sup
nere deficiat me
enī humilitatis & sci
ut multos superat &
ut coetaneos; &
fuerit erudit. insign
mu naturale habitu
conscientia. In aula q
quentissima palatio
Sed cautela monach
amictu bajulas tuni
seli sic tenitabat.
speruit & qd semel
tabat nāq; cu niq
considerans quid al
quid boni ipse facere
secularium consortia.

ms. 1